

## **Table des matières**

Arguments contre l'initiative Ecopop du comité « Oui à l'environnement – Non à Ecopop »	1
Forum pour l'intégration des migrantes et des migrants	3
Fausse route pour la politique démographique Position de Caritas sur l'initiative Ecopop « Halte à la surpopulation »	4
Comité « Ecopop NON »	19
Bref Argumentaire du « Comité Suisse solidaire – Non à Ecopop »	23
Argumentaire des Verts relatif à l'initiative Ecopop	24
Prise de position de SANTÉ SEXUELLE Suisse sur l'initiative Ecopop	48



## **Arguments contre l'initiative Ecopop du comité « Oui à l'environnement – Non à Ecopop »**

*Ecopop ne résout aucun problème environnemental : pour résoudre les problèmes environnementaux, il faut des politiques environnementales.*

### **1. C'est notre empreinte écologique que nous devons réduire**

Ecopop se trompe d'indicateur ! La pression démographique est un facteur qui influence notre impact environnemental, mais ce n'est qu'un facteur parmi d'autres. Cela n'a aucun sens de dire que la Suisse ne pourrait supporter tel ou tel nombre d'habitants : tout dépend de leur mode de vie, en particulier en matière de consommation, d'habitat et de mobilité. L'empreinte écologique de chacun est décisive.

### **2. Un allemand qui reste vivre et travailler chez lui ne pollue pas moins**

Ecopop se trompe d'instrument ! La politique migratoire est sans effet sur notre impact environnemental global. La surexploitation des ressources n'a ni nationalité, ni frontière. Seuls les changements de comportement ou de technologie, effectués par chacun d'entre nous, quel que soit notre passeport et où que nous vivions, sont déterminants.

### **3. Ecopop multiplie les frontaliers et leur impact sur le climat**

Avec la limitation drastique de l'immigration imposée par Ecopop, nos hôpitaux, nos universités et nos entreprises ne pourront pas trouver le personnel nécessaire en Suisse. Il faudra donc faire venir chaque jour des travailleurs frontaliers, ce qui générera des émissions de CO2 supplémentaires dues à leur transport.



#### **4. Les politiques environnementales résolvent les problèmes environnementaux**

Pour réduire notre empreinte écologique, en Suisse mais aussi globalement, des politiques environnementales ciblées sont nécessaires et efficaces : aménagement du territoire crédible, maîtrise de notre mobilité, tournant énergétique, économie verte, fiscalité écologique.

#### **5. Une croissance économique qualitative est la solution**

Nous devons mieux maîtriser notre croissance économique. Il s'agit de favoriser les activités économiques innovantes et durables, qui utilisent les ressources de manière efficiente. Et si certains cantons ou communes sont touchés par une « surchauffe » de la croissance, ils peuvent soumettre leur politique de promotion économique à des critères de durabilité.



## Argumentaire contre l'initiative Epopop

---

### Pourquoi le FIMM s'engage contre l'initiative Epopop?

- Les migrants/es contribuent au bien-être économique et culturel de la Suisse. Le FIMM veille à ce que cette contribution soit reconnue et suffisamment valorisée.

### Les objectifs de l'initiative

- L'initiative veut que la part de l'accroissement de la population résidant de manière permanente en Suisse qui est attribuable au solde migratoire ne puisse excéder 0,2% par an sur une moyenne de trois ans. Par rapport à 8 millions d'habitants, la part de l'immigration ne s'élèverait qu'à 16'000 personnes par an. A titre de comparaison: l'immigration nette de la population étrangère s'est élevée, ces dernières années, à 80.000 personnes en moyenne par an.
- En même temps, l'initiative exige que 10% au moins des moyens consacrés à la coopération internationale au développement soient investis dans le financement de mesures visant à encourager la « planification familiale volontaire » (moyens de contraception, informations, conseils).

### Les migrants/es ne sont pas le problème, bien au contraire, ils contribuent à trouver des solutions

- L'initiative Epopop suggère que les ressources naturelles sont menacées par l'immigration. C'est nier ainsi que la pollution et le gaspillage des ressources ne s'arrêtent pas aux frontières nationales et que ce ne sont pas les migrants/es uniquement mais la population mondiale, dans son ensemble, qui doit être active en matière de protection des ressources écologiques.

### Coopération au développement plutôt qu'ingérence dans les pays en développement

Les mesures d'encouragement au planning familial volontaire dans les pays en développement sont l'expression d'une attitude présomptueuse et colonialiste envers les pays pauvres. Ainsi le planning familial dans ces pays devrait permettre à la population suisse de continuer de vivre de manière privilégiée et non écologique.

L'aide suisse au développement est partie intégrante de la coopération et repose sur la coopération, le dialogue et la durabilité. Cette façon d'aide au développement garantit un lien respectueux avec la population des pays partenaires. C'est pourquoi, des organisations humanitaires renommées critiquent les revendications de l'initiative Epopop comme étant inefficaces et contraires aux principes de la politique du développement.

- 10 % de l'aide au développement c'est beaucoup d'argent qui pourrait être mieux utilisé dans des programmes ciblés en matière de santé, d'éducation et de travail, selon les besoins.
- La concentration sur les mesures de planning familial volontaire détourne l'attention des problèmes structurels de la pauvreté et n'apporte aucune amélioration pour les personnes concernées en matière d'éducation, de systèmes sociaux et de la prévention dans le domaine de la santé.

### L'initiative est contreproductive et nuisible

- Une restriction aussi rigide de l'immigration telle que l'initiative Epopop l'exige va entraîner l'augmentation des frontaliers et des autorisations de courte durée, car le manque de main d'œuvre devrait ainsi être atténué. On doit également s'attendre à une augmentation de l'immigration illégale si l'initiative est adoptée. Il en résulterait une pression sur les salaires et un accroissement des contrats de travail temporaires et précaires.
- L'augmentation d'emplois transfrontaliers aura des conséquences négatives sur le bilan écologique en raison du surplus de trafic.



# Fausse route pour la politique démographique

Position de Caritas sur l'initiative Ecopop « Halte à la surpopulation »

Prise de position de Caritas\_ août 2013

# Les objectifs de l'initiative

**En bref :** L'initiative Ecopop « Halte à la surpopulation » n'apporte aucune solution aux défis démographiques, ni aux défis relevant de la politique migratoire de la Suisse. Elle ne garantit pas davantage un combat respectueux de la dignité humaine pour réduire la misère dans les pays en développement les plus pauvres :

→ Sur le plan de la politique intérieure, l'initiative réclame une limitation rigide de l'immigration qui impliquerait une dénonciation de la libre circulation des personnes. Par contre, elle ne s'occupe pas des problèmes structurels liés à la préservation durable des ressources naturelles. La bonne réponse consisterait à freiner le gaspillage des ressources, à maintenir la libre circulation des personnes tout en utilisant au mieux le potentiel intérieur par une amélioration des conditions-cadres permettant aux femmes de travailler, par des efforts de formation professionnelle et par la reconnaissance des formations des migrant(e)s.

→ Sur le plan de la politique de développement, la proposition de consacrer 10 % des fonds d'aide au développement à la planification familiale volontaire pour réduire la croissance démographique dans les pays les plus pauvres d'Afrique va à l'encontre des efforts déployés par la coopération au développement pour lutter contre la pauvreté et instaurer un développement durable. La bonne réponse consisterait à investir de façon ciblée dans la formation, la santé et l'emploi.

Caritas s'engage pour un développement durable, en Suisse comme dans les pays en développement. Il est insensé de miser uniquement sur une limitation de l'immigration et une planification familiale unilatérale. Il faut des mesures qui traitent les défis à la racine.

En novembre 2012, l'association Ecopop a déposé son initiative « Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles ». Les auteurs de l'initiative fixent un seuil limite d'utilisation des « ressources naturelles » et en déduisent un plafond démographique qu'il s'agit de respecter. La réalisation de cet objectif doit passer par une limitation rigide de l'immigration en Suisse et par une planification familiale volontaire dans les pays en développement.

## Objectif no 1 d'Ecopop : freiner la croissance démographique de la Suisse

Ecopop veut limiter le nombre d'habitants dans le but de préserver durablement les « ressources naturelles » de la Suisse. Il s'agit par conséquent de plafonner le solde migratoire, c'est-à-dire la différence entre l'immigration et l'émigration, de sorte à ce qu'il n'entraîne pas plus de 0,2 % de croissance annuelle de la population résidente. Ecopop ne se prononce pas sur l'origine des immigrés, car elle ne se soucie que de la préservation des ressources naturelles. D'après la statistique de la population, la limite proposée aurait impliqué un solde migratoire de 16 100 personnes seulement, au lieu des 64 800 personnes recensées au 31 décembre 2012. La limitation de l'immigration est la visée première de l'initiative. Ecopop adopte en cela un point de vue national-écologique, comme le démontre également la volonté d'insérer le nouvel article « Population » dans la section « Environnement et aménagement du territoire » de la Constitution fédérale.

### Impact de l'initiative sur l'immigration d'après l'exemple de la statistique de la population en 2012

Nombre d'habitants au 31.12. 2012: 8 036 900 personnes	Croissance réelle		D'après l'initiative Ecopop	
	Personnes	en pour cent	Personnes	en pour cent
Croissance démographique en 2012	82 300	1,03%	33 600	0,42%
Croissance intérieure	17 500	0,22%	17 500	0,22%
Croissance due à l'immigration	64 800	0,81%	16 100	0,20%

Sources : Office fédéral de la statistique (OFS), nos propres calculs

## Objectif no 2 d'Ecipop : dénoncer les traités internationaux

Ecipop propose un article constitutionnel interdisant à la Suisse de « conclure un traité international qui contreviendrait aux dispositions du présent article ou entraverait

la mise en œuvre de mesures propres à atteindre les objectifs visés par le présent article ». Autrement dit, tout traité autorisant une immigration sans contingentement ferme. Selon

les dispositions transitoires, les traités internationaux déjà conclus doivent être adaptés dans les quatre ans et, au besoin, dénoncés. Les auteurs de l'initiative se positionnent donc explicitement contre la poursuite et l'extension des traités bilatéraux avec l'Union européenne (UE). Il faudrait résilier l'accord de libre circulation des personnes.

## Objectif no 3 d'Ecipop : canaliser la coopération au développement sur la planification familiale

De plus, Ecipop exige finalement qu'au moins 10 % des moyens que la Suisse consacre à la coopération au développement soient affectés à une « digne promotion de la planification familiale volontaire » dans les pays en développement présentant un taux de fécondité élevé (nombre moyen d'enfants par femme). La Suisse devrait par conséquent consacrer chaque année plus de 200 millions de

## Il n'y a pas de « lien objectif » entre la planification familiale en Afrique et la limitation de l'immigration en Suisse.

francs à la planification familiale, si l'on se base sur le crédit cadre 2013–2016 alloué à la coopération internationale. L'argument d'Ecipop est que cette mesure permettrait de promouvoir le développement sanitaire, économique

et social des pays en développement, tout en ménageant la nature. Il découle de l'idée que la pauvreté et les déficits en matière de développement sont dus surtout à la croissance démographique dans les pays les plus pauvres. Les auteurs

de l'initiative reconnaissent eux-mêmes avoir en point de mire les pays les plus pauvres d'Afrique.

## Pas d'unité de la matière

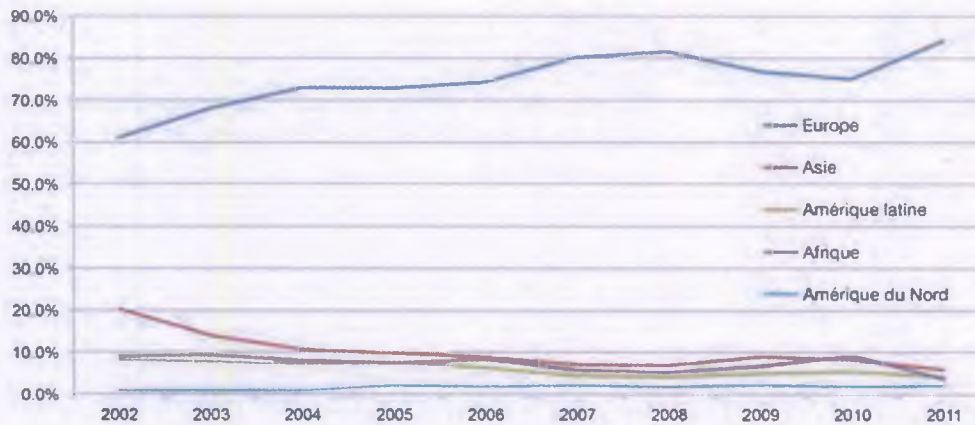
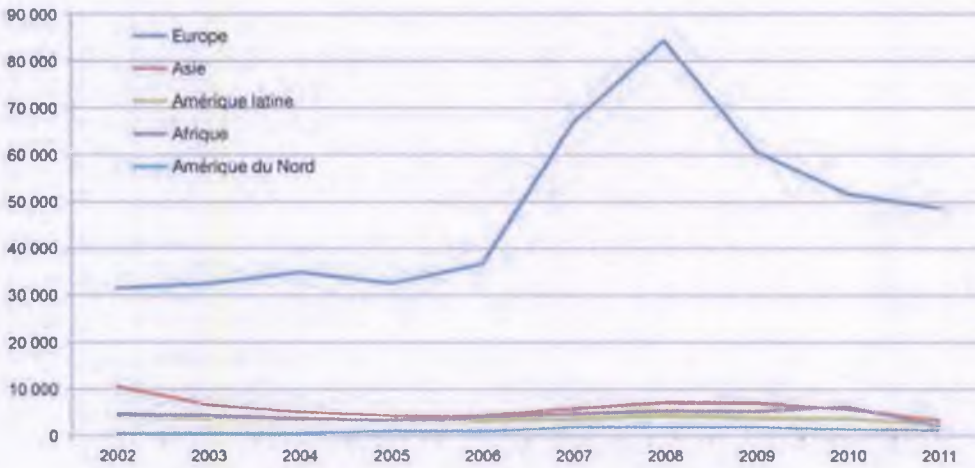
Le 29 mai 2013, le Conseil fédéral a pris position sur l'initiative : il en rejette les objectifs, mais en reconnaît la validité. Cet avis n'est pas convaincant, car il n'y a pas de « lien objectif » entre la planification familiale en Afrique et la limitation de l'immigration en Suisse. Il est faux de penser que la migration en provenance des pays les plus pauvres d'Afrique contribue pour une part importante à la croissance démographique de la Suisse, comme le suggère Ecipop. Ces dix dernières années, l'immigration provenait en majeure partie des pays européens. En 2011, l'Europe représentait 84 % du solde migratoire et l'Afrique à peine 3,7% ou 2200 personnes. La planification familiale volontaire en Afrique n'a donc rien à voir avec la « surpo-

### Moyens consacrés à la planification familiale d'après l'initiative Ecipop en millions de francs

	Crédit cadre 2013–2016	10 % de ce crédit (Ecipop)	Montant annuel
Coopération au développement de la DDC	6920	692	173
Coopération au développement du SECO	1280	128	32
Aide humanitaire de la DDC	2025	--	--
Coopération avec les pays en transition de l'Europe de l'Est/CEI	1125	--	--
<b>Total</b>	<b>11 350</b>	<b>820</b>	<b>205</b>

Sources : Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), nos propres calculs

**Solde migratoire 2002–2011 par continent en nombres absolus et en %**



Sources: Office fédéral de la statistique, notre propre graphique

pulation » et la « préservation des ressources naturelles » de la Suisse. Le titre populiste « Halte à la surpopulation » ne saurait masquer cette évidence, pas plus que la vague indication que les deux objectifs contribueraient à ménager les ressources naturelles.

D'ici novembre 2013, le Conseil fédéral présentera au Parlement son message à propos de l'initiative. L'Assemblée fédérale devra ensuite décider de sa validité. Caritas lui demande de tenir compte de la Constitution fédérale et d'invalider l'initiative car elle ne respecte pas « l'unité de la matière ».



# Limiter l'immigration – une mauvaise solution pour la Suisse

Ecopop veut stopper la croissance de la population en Suisse, afin de protéger la nature et l'environnement. Pour ce faire, elle entend limiter autant que possible l'immigration. C'est une mauvaise solution, car c'est une vision à court terme qui n'est pas durable.

## Croissance démographique et solde migratoire

La Suisse est depuis plus de 100 ans un pays d'immigration. Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, sa population a plus que doublé, passant de 3,3 millions à 8,04 millions. L'augmentation a atteint son point culminant entre 1961 et 1963, avec un taux de croissance moyen de 2,4 %. Entre 1980 et 2007, elle se montait en moyenne à 0,8 %. En 2012, la croissance a atteint 1,03 %.

D'après les calculs actuels, la population de la Suisse devrait s'élever à environ 9,5 millions d'ici 2040, puis entrer en phase de stagnation. Les rapports de dépendance (proportion de retraités par rapport à la population active) passeront de 29 % aujourd'hui à environ 56 % en 2060. Selon une étude de l'Office fédéral des assurances sociales, la « génération du baby-boom » (les années à forte natalité de 1942 à 1973) participe pour beaucoup à cette évolution. Sans le baby-boom, la population se stabiliserait vraisemblablement à 9 millions d'ici 2040.

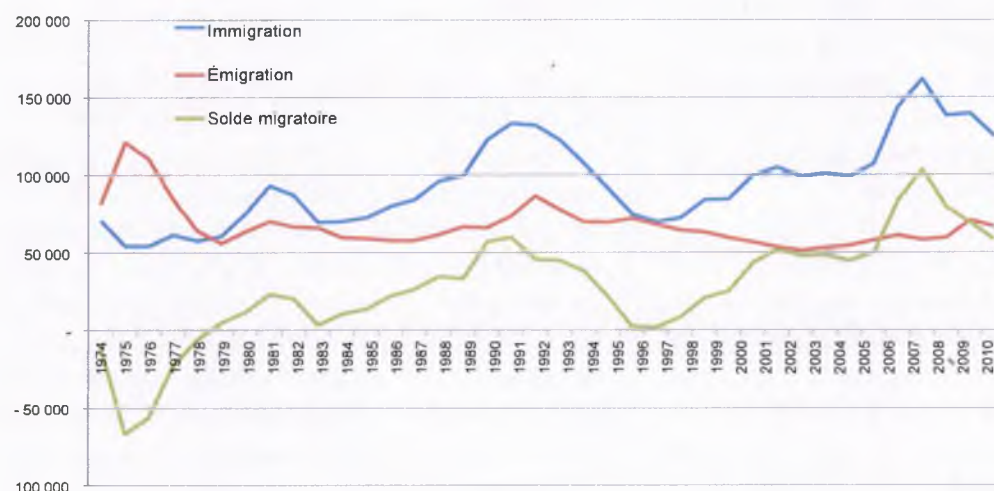
La croissance démographique reste étroitement liée à l'immigration. Depuis 15 ans, le solde migratoire est toujours positif. Ceci est principalement dû à la demande de l'économie en main-d'œuvre et aux regroupements familiaux. Les variations conjoncturelles se sont toujours directement répercutées sur l'immigration, par exemple suite à la crise pétrolière de 1973. L'immigration en provenance des pays européens en représente la majeure partie.

Alors que la croissance démographique était presque exclusivement due à l'immigration voici dix ans, la part du solde migratoire recule lentement depuis quelques années, tandis que la croissance intérieure prend de l'importance. Une limitation de l'immigration ne freinerait donc que partiellement la croissance.

## Demande en main-d'œuvre

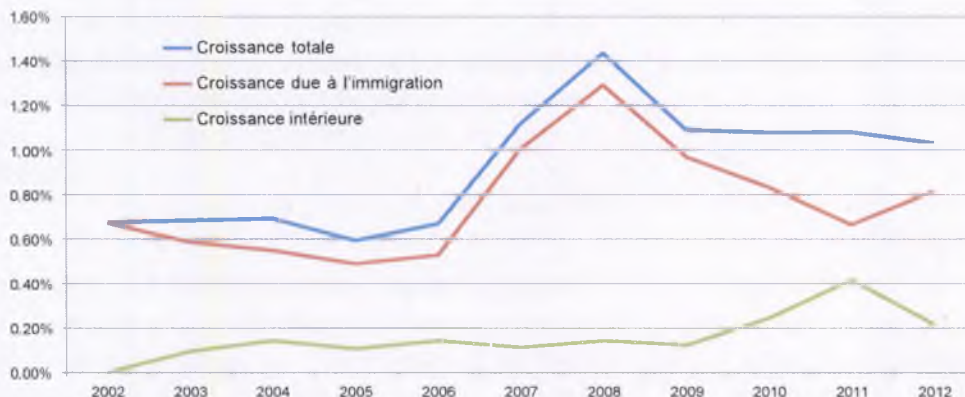
L'économie suisse dépend de la main-d'œuvre étrangère et de l'immigration, et elle en profite. Voici quels étaient en 2012 les corps de professions comportant le plus d'immigrés : l'hôtellerie, l'économie domestique, le nettoyage (18 %), les entrepreneurs, les cadres (17 %), la construction (13 %), l'industrie (10 %), l'agriculture (6 %), ainsi que la santé et le secteur social (5 %). La libre circulation des personnes, avec des mesures complémentaires, est d'une importance vitale pour plusieurs branches :

## Solde migratoire de la Suisse de 1974 à 2011



Sources : Office fédéral de la statistique, notre propre graphique

## Taux de croissance de la population suisse de 2002 à 2012, immigration et croissance intérieure



Sources : Office fédéral de la statistique, notre propre graphique

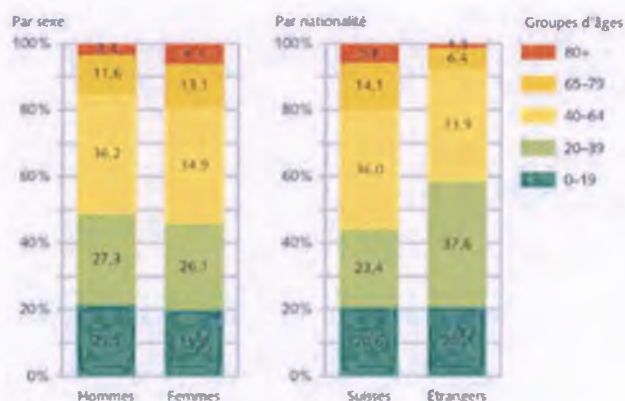
- Le **domaine de la santé** occupe plus de 130 000 migrant(e)s ; ces derniers représentent donc un quart de son effectif. Dans les hôpitaux, la proportion de travailleurs étrangers atteint même 36 %.
- D'après le recensement fédéral des entreprises, près de 20 000 personnes travaillent dans **la recherche et le développement**, dont 39 % d'étrangers. Dans les hautes écoles universitaires, environ 66 % du personnel est issu de la migration.
- Dans **l'hôtellerie**, les migrants ont constamment accompli ces dernières années plus de la moitié du volume de travail.
- D'après le recensement fédéral des entreprises, quelque 102 000 personnes, dont environ 54 % de migrants, travaillent dans la **branche du nettoyage**. Sans compter les travailleurs des services de nettoyage internes aux entreprises et ceux des ménages privés, qui sont pour l'essentiel des migrants et des sans-papiers.
- Les migrants représentent 36 % des travailleurs (environ 113 500 personnes) de la **construction**, tous secteurs confondus. Sur les chantiers, ils constituent deux tiers du personnel. Les différences sont importantes d'une région à l'autre : alors qu'au Tessin, 90 % du personnel des chantiers est d'origine étrangère, cette proportion n'est que de 40 % environ en Suisse centrale.

- L'**agriculture** dépend fortement de la main-d'œuvre saisonnière de l'étranger : en 2010, ce secteur occupait plus de 13 000 personnes soumises à l'obligation d'annonce (travaillant en Suisse moins de trois mois). Avec les 4 000 titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée et les 9 000 migrants, la proportion de travailleurs étrangers est d'environ 16 %.
- Enfin, dans le **commerce de détail**, une part importante du personnel appartient à la deuxième ou à la troisième génération d'étrangers.

## Société vieillissante et sécurité sociale

La Suisse fait partie des États qui ont une espérance de vie parmi les plus élevées. Celle-ci dépasse aujourd'hui 82 ans. Quelque 18 % de la population ont atteint l'âge de la retraite. La Suisse présente en même temps, depuis 35 ans, un taux de fécondité très bas (en moyenne 1,5 enfant par femme : 1,52 en 2011 dont 1,42 pour les Suissesses et 1,84 pour les étrangères) ; or, une population stable implique un taux de 2,1. Sans l'immigration, le nombre d'habitants reculerait et la société suisse serait encore plus âgée : en 2011, la moyenne d'âge était de 41,5 ans en Suisse, la population autochtone accusant en moyenne sept ans de plus que la population étrangère.

## Répartition des âges en Suisse d'après le sexe et la nationalité en 2011



Source : Office fédéral de la statistique, STATPOP

L'immigration de travailleurs est un facteur significatif pour la préservation des œuvres sociales ; une fermeture des frontières mettrait leur financement en péril : d'après une extrapolation de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), l'AVS aurait accusé sans l'immigration un déficit d'environ 3 milliards de francs en 2010, en lieu et place de l'excédent réel de 640 millions. Cette différence n'a cessé de croître ces dernières années et correspond actuellement à plus de 1% de taxe sur la valeur ajoutée. En 2009 par exemple, les citoyens de l'UE/AELE ont assuré selon Economiesuisse 21,2 % des cotisations à l'AVS et n'ont perçu en contrepartie que 15 % de la somme globale.

## L'empreinte écologique

Le concept de la biocapacité et de l'empreinte écologique permet de faire quelques affirmations sur l'utilisation des ressources naturelles. La *biocapacité* désigne la capacité

d'un écosystème à absorber les déchets produits par l'être humain, c'est-à-dire la capacité régénérative de la nature. Elle englobe les terres cultivées et les prairies, les forêts et les pêcheries. L'*empreinte écologique* est la surface de terre et d'eau biologiquement productive qui serait nécessaire pour couvrir la consommation quotidienne générée par la population et ses activités et pour absorber les émissions de CO<sub>2</sub>. La différence entre les deux valeurs donne la mesure de la (sur-)exploitation des réserves naturelles par l'être humain ou par une économie : la réserve ou le déficit écologique. Les valeurs sont indiquées en hectare par personne et par année.

Les valeurs diffèrent beaucoup d'un endroit à l'autre de la planète. Alors que les pays industrialisés surexploient tout particulièrement les réserves naturelles par une consommation excessive, les pays émergents comme la Chine et l'Inde présentent des valeurs plus basses, mais également critiques. Avec ses modes actuels de production et de consommation, le monde vu dans son ensemble vit sur un trop grand pied écologique : il faudrait aujourd'hui 1,5 fois la surface de la Terre pour régénérer les réserves consommées chaque année.

Pour la Suisse, les chiffres sont encore beaucoup plus alarmants : si notre pays consommait 3,5 hectares par personne en 1960, « l'empreinte écologique » se situe aujourd'hui à 5,0 hectares, alors qu'il n'y a que 1,2 hectare à disposition. Actuellement, le déficit de la Suisse correspond donc à 3,8 hectares. Si toute la population mondiale vivait comme la Suisse, il faudrait ainsi quatre planètes. Cela montre bien que la Suisse doit entreprendre d'immenses efforts pour ramener l'utilisation de ses ressources naturelles à un niveau acceptable à long terme. Mais il serait faux de croire qu'on peut y parvenir en limitant la croissance démographique, car cette solution ne modifierait pas tellement l'empreinte de la Suisse.

## Biocapacité et empreinte écologique en 2012 : Monde, Suisse, Afrique

	Biocapacité Hectare par habitant	Empreinte écologique Hectare par habitant	Déficit (-) ou réserve (+) Hectare par habitant
Monde	1,8	2,7	- 0,9
Suisse	1,2	5,0	- 3,8
Afrique	1,5	1,4	+ 0,1

Source : www.footprintnetwork.org, nos propres calculs

# Formation, utilisation efficace des ressources, gestion du territoire

Il est légitime de vouloir préserver durablement les « ressources naturelles » de la Suisse. Même si la croissance démographique représente un défi de société : fixer simplement une limitation numérique de l'immigration ne résout pas les problèmes, bien au contraire.

## Différents types d'efforts politiques

s'imposent pour que la Suisse puisse continuer à se développer dans une direction vraiment durable : cela passe notamment par une utilisation efficace des ressources et une maîtrise de leur consommation, dans la production et dans le secteur des prestations, dans l'habitat, dans la consommation de luxe et dans le comportement quotidien. Il faut ensuite améliorer l'égalité des chances et renforcer la sécurité sociale. Enfin, il faut investir davantage dans la formation professionnelle et une formation continue adaptées aux besoins, afin de pouvoir, à moyen terme, mieux répondre à la demande en main-d'œuvre spécialisée aussi à l'intérieur de la Suisse. Voici quelques angles d'attaque :

## Promouvoir une utilisation durable des ressources

### **Investir dans l'utilisation efficace des ressources.**

La promotion des énergies renouvelables et la réduction des matières énergétiques fossiles doivent aller de pair avec un renforcement des investissements dans l'efficacité énergétique. La nécessité d'accroître l'efficacité vaut pour les entreprises privées et publiques aussi bien que pour les ménages privés. Cela réclame des investissements. C'est faute de moyens que les ménages les plus pauvres consomment des ressources considérables. Ils n'ont par exemple pas les moyens de s'offrir de coûteux logements et appareils utilisant efficacement l'énergie. Les propriétaires immobiliers n'investissent guère dans l'efficacité énergétique et l'isolation des logements bon marché. Les appareils ménagers et biens de consommation bon marché dont les ménages pauvres ne peuvent se passer sont souvent ceux dont la fabrication pollue particulièrement l'environnement.

**Freiner la consommation de luxe.** L'utilisation des ressources est mal répartie. Les « ressources naturelles » sont

en grande partie consommées par la frange la plus riche de la société, par le biais de vastes biens immobiliers et d'un luxe matériel très gourmand en énergie. Les 10 % les plus aisés de la population suisse disposent de plus de 74 % des richesses ; ils dépensent matériellement sans

compter, leur consommation de ressources n'étant

liée à aucune limite de revenu. Deux exemples : 1% à peine de la population joue au golf, sur une centaine de terrains situés dans les meilleurs

emplacements de Suisse qui accaparent près de 50 kilomètres carrés de terrain cultivable, soit la taille du lac de Thoune. Malgré une offre étendue d'installations de loisirs publiques, les innombrables piscines privées de propriétaires fortunés engloutissent des quantités d'énergie et d'eau traitée.

### **Aménager le territoire en tenant compte de l'environnement et de la justice sociale.**

La construction de maisons individuelles et de résidences secondaires a conduit à un fort mitage du territoire. En particulier en périphérie des (petites) agglomérations urbaines, les quartiers résidentiels se développent à un rythme effréné, au détriment de la surface cultivable : ces dernières décennies, leur extension a rongé chaque seconde en moyenne un mètre carré de terrain cultivable. Les revendications territoriales individuelles augmentent. Alors qu'il fallait en moyenne 34 mètres carrés de surface habitable par personne en 1980, il en faut aujourd'hui près de 50, avec de grandes différences sociales. Selon des estimations, l'utilisation de la surface habitable s'élèvera à près de 55 mètres carrés par personne d'ici 2030. Cette augmentation est principalement due à l'amélioration du niveau de confort couplée à l'individualisation des modes de vie. À cela s'ajoutent la diminution de la taille des ménages liée au vieillissement de la population, la modification des formes de vie commune et la multiplication des ménages à une personne. Tous ces facteurs entraînent notamment une plus forte consommation d'énergie et de ressources par habitant.

Grâce à l'adoption de la loi sur l'aménagement du territoire par le peuple en mars 2013, la Confédération, les cantons et les communes peuvent promouvoir le déve-

loppement d'une politique moderne d'aménagement du territoire et d'aménagement urbain visant à densifier la construction de logements, à bien mélanger les classes sociales et à créer de la place pour de nouvelles formes de vie sociale. En même temps, il faut chercher des moyens de contrer l'augmentation des revendications territoriales individuelles.

## Préserver la libre circulation des personnes

La libre circulation des personnes, en tant qu'élément des traités bilatéraux conclus avec l'Union européenne, représente, pour la Suisse, un acquis qu'il s'agit de préserver. Grâce à l'immigration de travailleurs spécialisés, notre économie peut se maintenir à un niveau élevé. Car la Suisse souffre d'une grave pénurie de personnel qualifié dans quelques branches. Près d'un quart des travailleurs de Suisse sont des migrants. Comme le travail à temps partiel est moins répandu dans ce groupe que chez les travailleurs suisses, ces 22 % de la population effectuent à eux seuls pratiquement un tiers du volume de travail global. Comme indiqué ci-dessus, plusieurs branches dépendent très largement des migrants.

## Utiliser au mieux le potentiel en Suisse

À terme, l'économie suisse ne pourra pas miser uniquement sur l'arrivée de personnel qualifié formé à l'étranger. Parallèlement, il faut mieux utiliser le potentiel de la population indigène. Selon Caritas, plusieurs mesures relevant de la politique de formation et de la politique du travail s'imposent :

**Renforcer la formation professionnelle.** Il faut promouvoir davantage la formation et la formation continue en Suisse en fonction des besoins. L'initiative du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) visant à combattre la pénurie de personnel qualifié en Suisse va aussi dans ce sens. Elle énumère plus de 40 mesures permettant d'améliorer efficacement la situation et de mieux exploiter les potentiels en agissant sur le marché de l'emploi et sur la politique de formation : les pistes à explorer concernent par exemple les jeunes non actifs et sans emploi, les adultes

non actifs n'ayant pas suivi de formation professionnelle, les parents en charge de l'éducation de leurs enfants, en particulier les femmes, et les travailleurs âgés. À moyen terme, un tel effort global de formation servirait nettement mieux la volonté de maîtriser la croissance démographique de la Suisse qu'une politique à courte vue de limitation numérique.

**Améliorer les conditions-cadres permettant aux femmes de travailler.** Pour ce faire, il faut toutefois améliorer les conditions-cadres. Les employeurs sont sommés de créer de nouveaux modèles de travail permettant de concilier vie professionnelle et familiale ; ce, sous forme de congés payés ou non payés, d'horaires de travail flexibles et d'une augmentation du travail à temps partiel aussi pour les hommes. Cela passe notamment aussi par un travail de sensibilisation à l'évolution des rôles impartis à chaque sexe, par exemple dans la répartition des services de soins. Par ailleurs, il faut étendre considérablement les offres de prise en charge extrafamiliale abordables financièrement.

L'amélioration des conditions-cadres permettant aux femmes d'exercer une activité professionnelle diminuerait progressivement les besoins en matière de travailleurs qualifiés immigrés. Actuellement, 70 % des personnes qui assurent la prise en charge de membres de la famille sont des femmes. Malgré une augmentation de leur taux d'activité (76,5 % en 2011), pratiquement 60 % des Suissesses travaillent toujours à temps partiel (contre seulement 13 % des hommes) pour pouvoir accomplir les tâches familiales. Et ce sont les femmes qui réduisent leur temps de travail quand il y a lieu de soigner des proches.

**Reconnaître les diplômes et valider les acquis des migrants.** Les migrants au bénéfice d'une bonne formation, mais dans l'impossibilité d'exercer une profession en rapport, parce que leurs acquis ne sont pas validés ou leurs diplômes pas reconnus en Suisse constituent un potentiel qui pourrait être mieux exploité pour la place économique suisse. Une étude de Travail.Suisse estime actuellement ce potentiel à 50 000 personnes. En exerçant une profession plus en phase avec leurs compétences, ces précieux travailleurs pourraient améliorer leur situation de façon déterminante et apporter une contribution importante à l'économie nationale.

# Planification familiale – une mauvaise solution pour les pays pauvres

Pour préserver durablement les ressources naturelles dans les pays les plus pauvres, Ecopop veut affecter au moins 10 % des moyens que la Suisse consacre à la coopération au développement (plus de 200 millions de francs par an) à la planification familiale volontaire. Au lieu de s'en prendre aux causes de la croissance démographique, Ecopop veut traiter les symptômes et brandit pour cela le préjugé d'une « explosion démographique » en Afrique. Cette proposition dénote une vision très étroite des problèmes. Elle ruinerait les efforts de développement à long terme actuellement déployés.

Le renforcement des « droits reproductifs et sexuels » des femmes, tel qu'il est inscrit dans la Charte de la Fédération internationale pour le planning familial de 1997, peut susciter des élans importants pour le développement, en particulier dans les pays africains présentant un fort taux de fécondité. Il inclut aussi la planification familiale volontaire. Les acteurs du développement prônent donc au besoin cette solution en tant que mesure complémentaire, dans le cadre des programmes de soins de santé de base. Au sein du système onusien, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) s'occupe des questions démographiques. L'accès général à la santé sexuelle et reproductive, y compris la planification familiale, et la stabilisation de la population, font partie de ses domaines d'activité. L'an dernier, l'UNFPA a placé son rapport 2012 sur l'état de la population du monde sous le slogan : « Le droit de décider. Planification familiale, droits humains et développement ». La Direction du développement et de la coopération (DDC) verse depuis des années des contributions financières à l'UNFPA, près de 29 millions de francs pour 2012 et 2013.

## Développement démographique dans le monde

Le développement démographique est un défi mondial. Aujourd'hui forte de 7,2 milliards de personnes, la population mondiale continue à croître de 80 millions d'individus par année. Cette expansion se limite presque exclusivement aux pays les moins développés. Dans ses récentes prévisions de juin 2013, le Département des affaires économiques et sociales (DAES) de l'ONU table sur une augmentation à 8,1 milliards de personnes d'ici 2025 ou 9,6 milliards d'ici 2050. Alors que les pays industrialisés continuent à stagner à 1,3 milliard (l'Europe reculera même de 14 %), la population des 49 « pays les moins avancés » (PMA) doublera d'ici 2050 pour atteindre 1,8 milliard d'habitants. Il convient toutefois de préciser que de telles prévisions doivent être prises avec la plus grande prudence et qu'il faut régulièrement les revoir, le plus souvent à la baisse.

Depuis 1970, le taux de croissance moyen de la population mondiale baisse continuellement ; il est passé de 2 % à 1,1%. Selon le scénario du milieu, il se situera à 0,34 % en 2050. Si l'on excepte l'Afrique subsaharienne, la croissance démographique revêt plutôt une importance secondaire dans les processus de développement. Cela ne diminue pas pour autant la portée des évolutions démographiques telles que les processus migratoires et les processus régionaux de vieillissement. L'exode rural des jeunes générations est lourd de conséquences pour la société qui reste à la campagne : vieillissement excessif, effondrement économique, dégâts écologiques, désintégration familiale et insécurité sociale.

Taux de croissance de la population mondiale depuis 1950 en %



Sources : Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES), notre propre graphique

La moyenne d'âge de la population mondiale en dit long sur l'évolution démographique. Grâce à l'amélioration de l'infrastructure sanitaire et au recul de la pauvreté, elle est passée de 24 ans en 1950 à près de 30 ans aujourd'hui et devrait, selon des extrapolations, atteindre 38 ans d'ici 2050. Ces facteurs provoquent une augmentation de la population même avec un bas taux de fécondité.

## Facteurs de croissance démographique

Plusieurs facteurs jouent un rôle déterminant dans la croissance démographique. Cette dernière ne dépend pas seulement des taux de fécondité, comme le suggère Ecopop, quand elle cède à la tentation populiste de prôner la planification familiale volontaire comme remède miracle contre la « surpopulation ». Quatre facteurs sont déterminants :

- **L'espérance de vie** : grâce à l'amélioration de l'offre sanitaire et de la sécurité alimentaire, elle augmente continuellement même dans les régions pauvres. Mais celle des pays en développement (à peine 66 ans) est encore très en-deçà de celle des pays industrialisés (79 ans). En Afrique, l'espérance de vie n'est que de 58 ans, en Afrique de l'Ouest 54 ans.

- **La mortalité postnatale** : elle a baissé partout depuis 50 ans : à 5 pour 1000 dans les pays industrialisés, à 54 pour 1000 dans les pays en développement, notamment

grâce à la lutte contre les épidémies (malaria, choléra, variole). Dans les 49 «pays les moins avancés», elle est encore de 90 pour 1000, et en Afrique de 82 pour 1000.

- **Les taux de fécondité** : le nombre moyen d'enfants par femme est désormais si bas dans les pays industrialisés (1,59) que leurs sociétés risquent de se réduire considérablement, alors que les pays en développement présentent un taux de fécondité modéré de 3,0. En Afrique, ce taux se situe à 4,7 et dans la région subsaharienne, il atteint 5,1. Cinq États africains présentent un taux de plus de 6,0.

- **La population jeune** : à cause des taux de natalité élevés, la population des pays en développement est en moyenne très jeune, ce qui signifie que le nombre de femmes en âge de procréer est élevé et va encore s'accroître à l'avenir.

**La densité moyenne de la population en Afrique n'est que de 28 personnes au kilomètre carré.**

Les facteurs doivent être évalués de diverses manières : grâce aux Objectifs du Millé-

naire pour le développement (OMD), la mortalité postnatale et la mortalité maternelle ont pu être progressivement abaissées et l'offre sanitaire améliorée, ce qui se traduit par une augmentation de l'espérance de vie (OMD 4 et 5). Les OMD contribuent donc directement à la croissance démographique. À bien des endroits, cet effet de croissance a été freiné ces dernières années par la baisse simultanée des taux de fécondité. Enfin, la proportion de population jeune augmente passagèrement, jusqu'à ce que la prolongation de l'espérance de vie et la baisse du taux de fécondité ne modifient la pyramide des âges.

### Facteurs de croissance démographique par groupes de pays

	Pays industrialisés	Pays en développement	Afrique	Pays les moins avancés
Espérance de vie à la naissance	79	66	58	55
Taux de fécondité*	1,6	3,0	4,7	5,0
Mortalité postnatale (< 1 an)**	5	54	82	90
Mortalité infantile (< 5 ans)**	6	79	119	142
Mortalité maternelle***	9	450	920	870

\* nombre d'enfants par femme    \*\* nombre de décès pour 1000 naissances    \*\*\* nombre de décès pour 100 000 accouchements

Sources : DSW (Deutsche Stiftung Weltbevölkerung), UNICEF, nos propres calculs

## Le défi africain

Pour enrayer la « surpopulation », Ecopop vise la croissance démographique en Afrique. À l'heure actuelle, les pays africains situés au sud du Sahara présentent effectivement un taux de croissance excessif (en moyenne 2,53 %), bien que cette valeur baisse continuellement depuis 1975. Le taux de fécondité se situe à 5,1 : en Afrique subsaharienne, une femme donne en moyenne naissance à cinq enfants au cours de sa vie, 5,4 en Afrique de l'Ouest. La structure de la population africaine (majoritairement très jeune), ainsi que les résultats de l'offre sanitaire, renforcent encore cette croissance. Bien que la croissance démographique recule aussi en Afrique, le nombre d'habitants du continent pourrait doubler d'ici 2050, les prévisions tablant sur une augmentation de 1,07 milliard à environ 2,3 milliards.

Même en tenant compte des conditions climatiques et géographiques, on ne peut toutefois pas parler de surpopulation. Car la densité moyenne de la population en Afrique n'est que de 28 personnes au kilomètre carré, soit nettement moins que la moyenne mondiale (53 personnes). En Afrique subsaharienne, elle atteint en moyenne 36 personnes par kilomètre carré. À l'échelle mondiale, la population se concentre sur quelques centres économiques (avec des taux de fécondité assez bas) et les campagnes sont très peu peuplées dans les cinq continents. C'est également le cas de la majeure partie de l'Afrique.

Le dernier rapport du DAES date de juin 2013. Il montre comment le taux de fécondité s'est développé dans chaque pays depuis 1975. Il en ressort que cette valeur a considérablement baissé dans de nombreux pays présentant un taux élevé. Elle reste pourtant élevée dans la plupart des pays les plus pauvres. Seize États africains affichent un taux de fécondité supérieur à cinq durant la période 2010–2015. Cinq pays ont même une valeur dépassant six enfants par femme : le Niger, le Mali, la Somalie, le Tchad et le Burundi. Mais ces pays ne comptent que 8 à 16 millions d'habitants et présentent, à l'exception du Burundi (298), une très faible densité de population comprise entre 9 et 16 personnes par kilomètre carré.

À moyen terme, la structure de la population majoritairement très jeune, combinée à l'augmentation de l'espérance de vie due aux succès de l'offre sanitaire et de la formation, aura beaucoup plus d'impact sur la croissance démographique de l'Afrique que le taux de fécondité qui va

drastiquement reculer ces prochaines décennies, d'après les chiffres les plus récents du DAES. À l'heure actuelle, plus de 40 % de la population africaine a moins de 15 ans et 3 % seulement plus de 65 ans (à titre de comparaison : 27 % de la population mondiale a moins de 15 ans et 7% plus de 65 ans).

## Risques d'une croissance démographique rapide

Même si la densité de la population est très faible dans la plupart des pays subsahariens, la rapide croissance démographique pose néanmoins de gros problèmes, car elle compromet les perspectives de développement de ces pays qui font presque tous partie du groupe des « pays les moins avancés » : les PMA se caractérisent par un faible revenu moyen (moins de 700 dollars américains par habitant et par année), par de maigres ressources humaines, mesurées en fonction de l'alimentation, de la santé, de la formation et du taux d'alphabétisation, ainsi que par leur vulnérabilité économique.

La rapide croissance démographique recèle plusieurs risques ; elle peut en particulier menacer la sécurité alimentaire, peser sur les systèmes de formation et de santé, surcharger l'infrastructure et provoquer une pénurie de ressources. Elle recèle également un gros potentiel de conflit. En même temps, la croissance démographique est une résultante de ces déficits : le manque d'infrastructures sociales et de perspectives économiques incite les familles pauvres à fonder leurs espoirs pour l'avenir sur un grand nombre d'enfants. Une tendance renforcée par les valeurs morales traditionnelles et par le manque d'informations sur les droits sexuels et reproductifs des femmes.

L'Institut de Berlin pour la population et le développement a étudié 103 pays actuellement ou auparavant en voie de développement. Il arrive à la conclusion que pas un seul de ces pays ne s'est développé sur le plan socio-économique sans qu'on n'ait observé en parallèle un recul du taux de natalité. Cela signifie que le niveau de développement est étroitement lié à la structure de la population d'un pays.



# Formation, santé et emploi avant la planification familiale

Des taux de fécondité élevés contribuent à une forte croissance démographique, ce qui peut devenir un frein pour le développement durable. Mais il est totalement erroné de penser que la planification familiale volontaire peut contrer

en profondeur cette croissance. Elle représente plutôt un élément complémentaire d'une stratégie globale visant à réduire la croissance démographique dans les pays pauvres. Pour y parvenir, il

faut en premier lieu renforcer le statut social des femmes, leur droit d'intervention et leurs initiatives personnelles. Cela passe en particulier par des efforts dans les secteurs de la santé et de la formation, de l'emploi et de la sécurité sociale. Ce levier permet de vaincre la pauvreté et la discrimination sociale ; il crée les conditions structurelles requises pour un développement durable socialement équitable et respectueux de l'environnement. Ensuite, le nombre d'enfants recule aussi considérablement, selon le souhait des personnes.

## Renforcer la position des femmes

Une forte croissance démographique et un taux de fécondité élevé ne résultent pas simplement du désir d'avoir une grande famille, mais plutôt de l'impossibilité pour les femmes et les couples de déterminer eux-mêmes le nombre d'enfants. Le renforcement de la position des femmes est, de l'avis de Caritas, la principale condition requise pour amener les gens à prendre eux-mêmes ce genre de décisions et pour abaisser ainsi le taux de natalité dans les pays africains où il est particulièrement élevé. Les femmes doivent pouvoir intervenir davantage au sein de la société comme au sein de la famille et avoir en même temps des possibilités réalistes de ne pas se cantonner uniquement au rôle de mères.

La condition première pour dépasser la répartition traditionnelle des rôles est la formation scolaire des femmes et des filles (voir ci-dessous). Parallèlement, une modifica-

tion des formes de vie traditionnelles centrées essentiellement

sur un grand nombre d'enfants doit permettre aux femmes de développer de nouvelles perspectives. On peut songer à de meilleures possibilités de revenu, à des activités économiques qui

leur soient propres, à l'exode rural ou à la transmission de nouvelles images de la famille.

**Il est primordial de renforcer la position des femmes afin d'abaisser le taux de natalité dans les pays africains.**

## Développer le secteur de la santé

Personne ne conteste le rapport entre une offre sanitaire insuffisante, l'exclusion sociale, une forte mortalité infantile et un taux de fécondité élevé. Un recul de la mortalité infantile se traduit par une baisse du taux de fécondité. Car quand la mortalité infantile est élevée, les gens donnent naissance à beaucoup d'enfants pour assurer leur succession ; ils en ont moins quand les enfants ont de fortes chances de survie. Les statistiques montrent que les pays où le taux de fécondité est élevé présentent aussi de forts taux de mortalité infantile.

Pour Caritas, il est donc indispensable que les gouvernements concernés investissent dans l'offre sanitaire, avec le soutien de la coopération au développement. Cela passe par diverses mesures, en particulier la mise en place et le développement de soins médicaux de base pour tous, des formations continues qui mettent le personnel de santé en mesure de dispenser des conseils et des traitements compétents, la prévention des maladies par des moyens simples, la réalisation de campagnes de vaccination pour les enfants et l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive. À titre complémentaire, il faut renforcer la consultation et la planification familiales dans de nombreux pays, en y incluant le libre accès à l'éducation sexuelle, à l'offre sanitaire et à l'offre de consultation, ainsi qu'aux moyens de contraception pour les jeunes filles et les femmes. Par des campagnes d'information, il faut renforcer les connaissances sur les questions de santé, tout en dépassant les préjugés et les tabous d'ordre culturel.

## Investir dans la formation

La formation est un levier essentiel du développement. Partout dans le monde, l'augmentation du niveau de formation s'est traduite par une baisse de la mortalité et de la fécondité, les effets les plus nets étant liés à une extension de la formation secondaire pour les femmes. Car le fait de suivre une formation secondaire incite les femmes à avoir des enfants plus tard et à mettre la planification familiale en pratique. Cela renforce en outre les capacités des sociétés à accélérer le développement durable du pays sur différents plans. Ce qui est valable pour la formation scolaire l'est aussi pour la formation professionnelle.

Par conséquent, il est particulièrement important, aussi dans l'intérêt d'un développement démographique judicieux, d'instaurer l'égalité des chances pour les filles dans la formation scolaire et professionnelle, de faciliter l'accès à la formation secondaire, d'axer la formation professionnelle sur les besoins et de l'ancrer comme charnière entre l'école et le monde du travail. Si elles ont accès au microcrédit à des conditions avantageuses, les femmes peuvent améliorer leur formation et renforcer ainsi leur position sociale, ce qui peut favoriser la création d'entreprises à l'échelon local.

## Créer des possibilités d'emploi

Les capacités de la société qui sont considérablement renforcées par la formation et par la baisse de la natalité doivent aussi être utiles au niveau économique. Il faut pour cela créer des possibilités d'emploi, particulièrement dans les régions rurales où les modèles traditionnels sont encore très ancrés et le nombre d'enfants particulièrement élevé.

Pour obtenir un effet aussi large et aussi ancré que possible, il faut veiller à ce que les possibilités d'emplois productifs nouvellement créées s'adressent aux hommes et aux femmes. Il importe d'investir d'abord surtout dans les branches où les besoins en main-d'œuvre peu qualifiée sont importants et non dans les industries d'exportation à forte intensité de capital, et de créer seulement dans un second temps des emplois dans des domaines pointus à forte valeur ajoutée, une fois que le niveau de formation et le taux d'occupation ont augmenté.

## Développer la sécurité sociale

Quand le secteur formel de l'emploi se développe, il y a lieu de mettre en place des systèmes de sécurité sociale qui induisent une nouvelle baisse des taux de natalité, notamment parce que les enfants jouent un rôle moins important en tant qu'assurance-vieillesse. De tels systèmes contribuent par ailleurs à préparer la société au vieillissement à long terme de la population.

---

Auteur/auteure: Geert van Dok, service politique du développement, [gvandok@caritas.ch](mailto:gvandok@caritas.ch), tél. 041 419 23 95  
Marianne Hochuli, responsable du secteur études, [mhochuli@caritas.ch](mailto:mhochuli@caritas.ch), tél. 041 419 23 20

Cette prise de position peut être téléchargée sur [www.caritas.ch/prisesdeposition](http://www.caritas.ch/prisesdeposition)

**Nous sommes solidaires**

Löwenstrasse 3  
Case postale  
16 CH-6002 Lucerne

Téléphone : +41 41 419 22 22  
Téléfax : +41 41 419 24 24  
E-mail : [info@caritas.ch](mailto:info@caritas.ch)

Internet : [www.caritas.ch](http://www.caritas.ch)  
Compte postal : 60-7000-4  
IBAN : CH69 0900 0000 6000 7000 4

Système de gestion de la qualité  
ISO 9001, no. de client 14075  
NPO-Label, no. de client 22116



# Extrême.

# Rigide.

# Et inutile.

**L'association Ecopop part du principe que l'être humain est à l'origine de tous les maux.**

**Son initiative « Halte à la surpopulation - Oui à la préservation des ressources naturelles » s'articule en deux volets :**

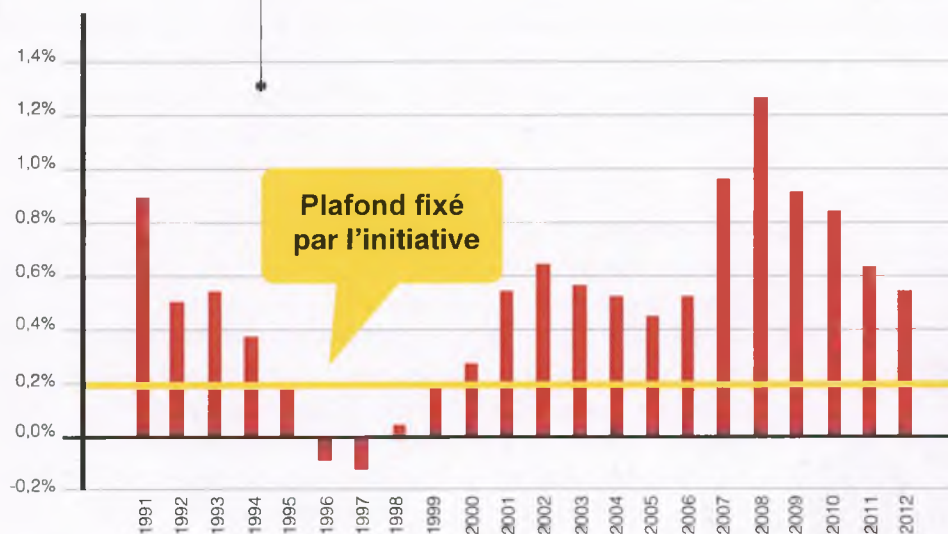
- 1. Limiter drastiquement la population résidente en Suisse.** Celle-ci ne pourra augmenter du fait de l'immigration de plus de 0,2% sur une moyenne de 3 ans. En clair, chaque année, seules quelque 16'000 personnes auront le droit de s'établir en Suisse. Tous les étrangers sont concernés : demandeurs d'asile, personnel qualifié, conjoints et enfants d'une personne déjà établie en Suisse !
- 2. Réduire significativement la natalité dans les pays pauvres.** Pour ce faire, la Suisse sera contrainte de consacrer au moins 10% de l'aide au développement aux mesures contraceptives. Soit verser quelque 200 millions de francs par an en mesures de planning familial !

The logo for Ecopop Non is a red square containing the word "Ecopop" in white, bold, sans-serif font at the top, and the word "Non" in a much larger, white, bold, sans-serif font below it.

## Une initiative extrême et rigide

### Une limite rigide fixée pour toujours

L'initiative fixera une fois pour toutes un seuil d'immigration rigide dans la Constitution : le nombre d'immigrés ne pourra pas dépasser 0,2% de la population résidente permanente en Suisse, soit quelque 16'000 personnes par année. Cette limite est non seulement arbitraire mais complètement déconnectée de la réalité et des besoins de l'économie. Depuis le début des années 90, ce seuil n'a été respecté qu'à trois reprises seulement, à savoir pendant la récession la plus grave que la Suisse ait connue. Voilà vers quoi nous conduirait l'initiative Ecopop.



Solde migratoire, en pour cent de la population résidente moyenne

Source: OFS, calculs propres



**À eux seuls, les demandeurs d'asile absorberont quasi entièrement le quota. Et le nombre de frontaliers explosera !**

**L'initiative ne fait aucune différence entre demandeurs d'asile, main-d'œuvre qualifiée, personnel diplomatique, collaborateur d'ONG, conjoint ou enfants d'une personne déjà établie en Suisse. Ils seront tous logés à la même enseigne.**

**Les frontaliers ne sont pas concernés par l'initiative, puisqu'ils ne résident pas en Suisse. A coup sûr, leur nombre explosera puisque l'initiative Ecopop vise à diminuer le nombre d'habitants en Suisse !**

### Une attaque en règle contre nos entreprises et l'emploi

Limiter aussi drastiquement l'immigration aura des conséquences très négatives pour les entreprises suisses, mais aussi pour les hôpitaux et les EMS. De nombreux secteurs ne pourront plus faire face à la pénurie de main-d'œuvre spécialisée. Comme le confirment les experts et la Confédération, même en intégrant davantage les femmes et les seniors dans le monde du travail, nous manquons de travailleurs qualifiés. Cela tient à la fois au faible taux de natalité et à la forte création d'emplois dans notre pays. Ne pas tenir compte de cette réalité, c'est freiner la dynamique économique et donc la prospérité de la Suisse.

## Une initiative inutile et dangereuse

### Le peuple vient d'accepter une initiative pour limiter l'immigration

Les Suisses se sont prononcés le 9 février dernier en faveur d'une plus grande maîtrise de l'immigration (initiative UDC «Contre l'immigration de masse»). Ceci représente un défi énorme, mais au moins l'initiative de l'UDC prévoit de tenir compte des besoins de l'économie suisse. Ce n'est pas le cas avec l'initiative Ecopop ; celle-ci est donc non seulement inutile, mais aussi dangereuse pour la Suisse.

### Un coup fatal à la voie bilatérale

L'initiative stipule clairement que tous les traités internationaux qui contreviennent aux objectifs visés doivent être modifiés ou dénoncés. En d'autres termes, elle met fin aux accords bilatéraux.

Après le 9 février, les relations avec l'Union européenne sont déjà dans l'impasse. Accepter l'initiative Ecopop, c'est plonger le pays dans une crise sans précédent, ce qui aurait de graves conséquences pour l'emploi.



### Aucun effet sur l'environnement

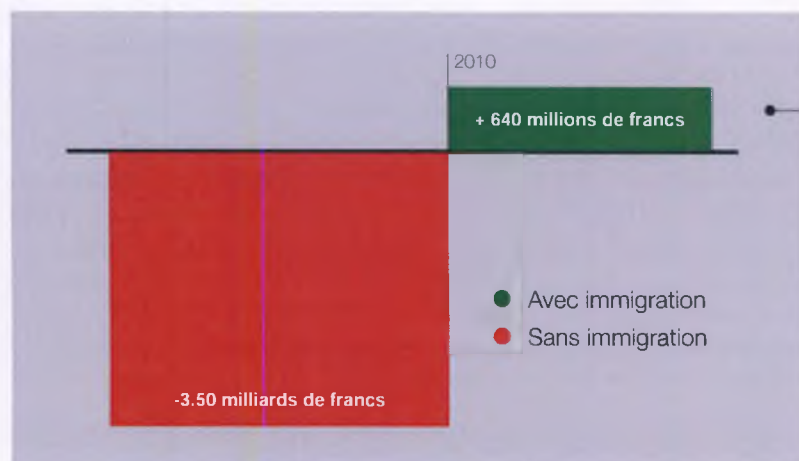
Les Verts contestent fermement l'efficacité de l'initiative en termes de préservation des ressources naturelles. « Il n'y a strictement aucune mesure qui vise à préserver l'environnement » a affirmé Robert Cramer, Conseiller aux Etats. Sans compter que le nombre de frontaliers pourrait exploser, puisque l'initiative ne concerne que les résidents en Suisse. Les flux de pendulaires à travers le pays augmenteraient avec les conséquences négatives que l'on sait sur les infrastructures, sur le trafic et sur l'environnement.

### Une initiative dangereuse pour nos assurances sociales

L'immigration ne doit pas se faire à n'importe quel prix, c'est vrai. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'elle permet de freiner le vieillissement de la population et d'apporter des forces de travail nécessaires. Sans immigration et à défaut d'une forte reprise de la natalité, nous assisterons non seulement à une accélération du vieillissement de la population, mais aussi à une sensible détérioration des budgets publics et du financement de nos assurances sociales, AVS en tête. Un poids énorme sur les épaules des actifs et des jeunes.

### Sans immigration, un déficit de 3,5 milliards pour l'AVS!

D'après l'OFAS, sans l'immigration, l'AVS aurait accusé un déficit d'environ 3 milliards de francs en 2010 en lieu et place de l'excédent réel de 640 millions.



## Une initiative néo-malthusienne aux relents colonialistes

Les initiants ne s'en cachent pas: ils veulent revenir à la « Suisse magnifique des années 50, de l'espace et des paysages ». En soi, qui n'en rêverait pas? Mais, à y regarder de plus près, l'initiative Ecopop n'a rien de nostalgique. Elle recèle un puissant relent de malthusianisme, un courant de pensée du XVIII<sup>e</sup> siècle qui voit dans l'augmentation de la population un poison pour la survie du monde et qui préconise donc sa diminution. Ecopop, c'est la version 2014 de ce courant de pensée qui se traduit par une initiative extrême, rigide et inutile.

### Une approche inefficace et colonialiste

Si l'initiative est acceptée, la Suisse devra consacrer 10% du budget de l'aide au développement aux mesures contraceptives dans les pays pauvres, soit 200 millions de francs par an. **Les principales associations d'entraide jugent cette proposition dépassée et parfaitement inefficace.** L'expérience sur le terrain démontre que les investissements dans l'éducation et la formation, le renforcement du rôle des femmes et la construction d'infrastructures de base sont des réponses bien plus efficaces pour diminuer la natalité. Sans compter qu'une telle initiative nous placerait dans une posture colonialiste indigne du XXI<sup>e</sup> siècle et de la Suisse.

## Le vrai but d'Ecopop: diminuer la population suisse

**Sous couvert de diminuer l'immigration, Ecopop veut en réalité réduire la population suisse. Ses statuts sont on ne peut plus clairs: «...combattre des tendances du développement nuisibles à l'environnement, en particulier faire diminuer à long terme la population de la Suisse et du monde à un niveau socialement et environnementalement supportable.» La prochaine étape serait-elle d'instaurer en Suisse la politique de l'enfant unique, comme en Chine ?**

Source: article 2 – statuts de l'association Ecopop

**« Dans les pays pauvres du sud, ce ne sont pas les moyens de contraception qui manquent, mais les soins de santé, la formation et le revenu. Les méthodes prévues par le texte d'Ecopop sont absurdes et tout à fait inadaptées pour lutter contre la prétendue surpopulation de la planète. »**

Alliance Sud - conférence de presse 29 août 2014

### Ils disent NON à Ecopop!

Le Conseil fédéral, le Parlement, le Parti libéral-radical, les Vert'libéraux, le Parti Bourgeois-Démocratique, le Parti Démocrate-Chrétien, le Parti évangélique, Les Verts, le Parti Socialiste, l'UDC, economiesuisse, l'Union suisse des arts et métiers, l'Union patronale suisse, Swissmem, Gastrosuisse, hôtelleriesuisse, la Société suisse des entrepreneurs, l'Union syndicale suisse, Unia, Travail.Suisse, vpod, GomS, Greenpeace, Alliance Sud, Helvetas, Caritas, Swissaid, Entraide Protestante Suisse, Action de Carême, la Déclaration de Berne, Solidar Suisse (Œuvre suisse d'entraide ouvrière), Pain pour le prochain, Swiss Clean Tech et bien d'autres.

## L'initiative Ecopop est

- **Extrême**, car elle revient à quasiment bloquer l'immigration, avec des effets secondaires particulièrement négatifs pour la Suisse :
  - accélération du vieillissement de la population;
  - problèmes de financement des assurances sociales;
  - ralentissement économique et forte pression pour de nombreuses branches;
  - complications accrues dans les relations entre la Suisse et l'Union européenne.
- **Rigide**, car elle inscrit une fois pour toutes dans la Constitution fédérale un seuil d'immigration fixe qui ne tient pas compte des réalités et des besoins économiques de la Suisse.
- **Et inutile**, car la mise en œuvre de l'initiative populaire votée le 9 février donnera déjà les outils à la Suisse pour contrôler l'immigration.

**Ecopop  
Non**

**L'initiative Ecopop est inhumaine et dangereuse**

- **Parce qu'Ecopop fera des migrant(e)s des personnes de seconde classe.** L'histoire montre que si l'économie a besoin de main-d'œuvre, elle va la chercher. Ce serait aussi le cas si l'initiative était acceptée. Les patrons iraient simplement chercher plus de résident(e)s de courte durée, dont la situation juridique est moins bonne aujourd'hui que celle des résident(e)s de longue durée. C'est inhumain. Car les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée doivent vivre constamment dans la peur, s'ils perdent leur emploi, de perdre aussi leur autorisation. Les familles éclateraient parce que les conjoints et les enfants pourraient ne plus avoir du tout le droit de séjourner en Suisse.
- **Parce qu'Ecopop fera baisser les salaires et que des emplois seront menacés.** Il est facile de mettre les résident(e)s de courte durée et les frontaliers/frontalières sous pression au point de leur faire accepter des salaires moindres et des conditions de travail moins bonnes. De ce fait, ce seront les conditions de travail de tout le monde qui se retrouveront tôt ou tard aussi sous pression. De plus, Ecopop signera la fin des accords bilatéraux. Or, vu l'absence de relations structurées avec l'Union européenne, des emplois seront délocalisés à l'étranger et d'autres supprimés.
- **Parce qu'Ecopop affaiblira l'AVS et mettra en danger les soins aux personnes âgées.** La main-d'œuvre venue en Suisse ces dernières années est un soutien significatif pour l'AVS. C'est la raison pour laquelle tous les scénarios catastrophes sur les finances de l'AVS se sont avérés faux. Et celle-ci continue à enregistrer des excédents. Avec Ecopop, ces cotisant(e)s manqueront et l'AVS sera en difficulté. À cause de l'initiative, on manquera également de personnes pour dispenser des soins aux personnes âgées et leur apporter assistance. Les soins à domicile et les EMS devraient réduire leur offre.
- **Parce qu'avec la pseudo solution d'Ecopop, la protection du climat et du paysage sera plus difficile.** Que les gens vivent en Suisse ou ailleurs n'a aucune influence sur le climat. Qui veut protéger celui-ci doit agir au niveau de la restructuration du système énergétique et de sa consommation des ressources. De plus, Ecopop ne résoudra pas le mitage du territoire et ne protégera pas le paysage. Pour cela, il faudrait s'attaquer aux problèmes de l'aménagement du territoire, au lieu de freiner le développement de ce dernier.
- **Parce qu'Ecopop fera faire fausse route à la collaboration suisse au développement.** Pratiquer une coopération au développement judicieuse, c'est lutter contre la pauvreté. Ecopop veut au contraire investir des sommes absurdes dans la contraception et en retirer à la lutte contre la pauvreté. Ce n'est pas de préservatifs et de pilules contraceptives gratuits dont on a besoin, mais de formation, de travail et de soins médicaux. De plus, il faut avant tout améliorer la position sociale des jeunes filles et des femmes. Le planning familial ne fonctionne que si les femmes peuvent prendre elles-mêmes leur vie en main.
- **Parce qu'Ecopop fait des migrant(e)s des boucs émissaires.** Les migrant(e)s font depuis longtemps partie de la Suisse. Ils fournissent une contribution importante à notre richesse économique et culturelle. Au lieu de favoriser leur intégration, Ecopop en fait les boucs émissaires des problèmes dont nous portons nous-mêmes la responsabilité. Cela attise la xénophobie.





# Une politique pour l'environnement, plutôt que contre les êtres humains

**Argumentaire des Verts relatif à l'initiative Ecopop**

*Direction des Verts suisses, mars 2014*

[www.non-a-ecopop.ch](http://www.non-a-ecopop.ch)



## Sommaire

**Introduction** (p. 3)

**Six arguments contre l'initiative Ecopop** (p. 5)

1. L'initiative Ecopop ne résout aucun problème environnemental (p. 5)
2. L'initiative Ecopop ne traite pas des causes de l'immigration (p. 8)
3. L'initiative Ecopop choisit la mauvaise approche (p. 10)
4. L'initiative Ecopop est discriminatoire (p. 11)
5. L'initiative Ecopop applique une politique de développement dépassée (p. 12)
6. L'initiative Ecopop mène à une rupture avec l'Europe (p. 14)

**Six solutions vertes pour une meilleure qualité de vie sans contrainte de croissance**  
(p. 15)

1. Répartir équitablement les ressources, diminuer la consommation par habitant (p. 15)
2. Protéger les terres agricoles et renforcer l'aménagement du territoire (p. 16)
3. Un trafic réduit et soucieux de l'environnement (p. 17)
4. Une politique fiscale équitable plutôt qu'une croissance économique effrénée (p. 18)
5. Renforcer la position de la population résidente sur le marché du travail (p. 18)
6. Une répartition équitable procure du bien-être et diminue le taux de natalité (p. 20)

**Que veut l'initiative Ecopop ?** (p. 22)

**Appel à rejoindre l'alliance contre Ecopop** (p. 23)

**Répertoire des sources** (p. 24)

## Introduction

La votation sur l'initiative Ecopop se déroule avec deux enjeux en toile de fond.

1. L'économie actuelle menace les ressources qui sont à la base de notre existence au niveau global. Sur le plan local, la croissance économique ne contribue plus à une amélioration de la qualité de vie. C'est pourquoi les solutions vertes sont plus que jamais nécessaires.
2. Tandis que des objets comme l'initiative sur les résidences secondaires et celle sur les rémunérations abusives parviennent à apporter de légères corrections écologiques et sociales au système économique, l'UDC a réussi le 9 février, avec son initiative contre l'immigration de masse, à mettre au premier plan de fausses solutions. Les Verts, en tant qu'**écologistes humanistes**, sont placés devant le défi suivant : Comment pouvons-nous faire revenir au premier plan des solutions qui allient la protection de l'environnement et le respect de nos valeurs humanistes ? Comment faire triompher une politique pour, plutôt que contre, les êtres humains ?

L'initiative Ecopop « Halte à la surpopulation - oui à la préservation durable des ressources naturelles » fait de l'immigration la cause principale de la dégradation de l'environnement et de la perte des terres agricoles. Indépendamment des intentions des auteurs du projet, la conséquence de l'initiative est de faire des **immigrants des boucs émissaires** et d'entraîner des mesures hostiles aux étrangers. Ce n'est pas un hasard si elle est exploitée par l'UDC comme moyen de pression pour faire adopter des mesures discriminatoires. Une conséquence inévitable d'Ecopop serait une restriction du regroupement familial, ce qui a des répercussions dramatiques avant tout pour les enfants. Il subsisterait par contre une politique de promotion économique exogène qui vise à attirer les entreprises par le biais d'une fiscalité attractive, entreprises qui exigent en retour des forces de travail venant de l'étranger. Le mitage du territoire se poursuivrait (avec la construction de bâtiments industriels à un seul étage et le boom des maisons individuelles), qui contribue infiniment plus à la perte des terres agricoles que l'immigration elle-même.

Tandis que l'initiative de l'UDC contre l'immigration de masse remet implicitement en question la libre circulation des personnes et les accords bilatéraux avec l'Union Européenne, l'initiative Ecopop le fait explicitement. Son plafond rigide de 0.2% d'immigration annuelle conduit inéluctablement à la **rupture avec l'UE**. La fin des accords bilatéraux isolerait la Suisse dans pratiquement tous les domaines.

Afin de préserver les ressources qui sont à la base de notre existence et de réorienter une croissance économique nuisible à l'environnement, nous avons déposé en septembre 2012 **l'initiative populaire pour une économie verte**. Avec son objectif de réduire l'empreinte écologique de la Suisse à une seule planète d'ici à 2050, elle agit sur l'efficacité en matière de consommation de ressources. Il est incontesté parmi les spécialistes que c'est la solution la plus efficace et qu'elle est indispensable pour résoudre nos problèmes environnementaux.

Contre le gaspillage de ressources, la pollution de l'air, le mitage du territoire, ce ne sont pas des instruments de politique extérieure qu'il nous faut, mais des politiques environnementales crédibles. Une réorientation de fond de notre économie, une protection efficace des terres agricoles ou la réduction du trafic pendulaire en font partie. Pour contrer la surchauffe de la croissance économique (Zougisation, Monacoisation) que nous avons connue ces dernières années, la Suisse doit modifier sa politique de promotion économique. L'ampleur de l'immigration économique est la conséquence de l'encouragement des flux de capitaux. Attirer l'argent, mais discriminer les personnes, voilà une politique hostile à l'être humain.

Dans la mesure où l'initiative Ecopop ne résout aucun problème environnemental, est en contradiction avec nos valeurs humanistes et isole la Suisse, le Comité des Verts s'en est distancié déjà en juin 2011, peu après son lancement. Sa décision fut unanime, après avoir auditionné les auteurs de l'initiative. L'Assemblée des délégués des Verts a appuyé cette position en janvier 2013.

Au lendemain de la catastrophe politique du 9 février, les Verts ont lancé **l'Alliance pour une Suisse ouverte – Non à Ecopop**, afin de former à temps une large coalition contre de fausses solutions hostiles aux êtres humains. La première action de cette alliance fut une importante manifestation pour une Suisse ouverte et solidaire, le 1er mars sur la Place fédérale, avec 12'000 participantes et participants.

Le présent argumentaire fait partie de notre engagement pour une Suisse ouverte et solidaire, et pour l'environnement plutôt que contre les êtres humains. Etayé par de nombreux faits, il présente six arguments contre l'initiative Ecopop, ainsi que six solutions vertes pour une augmentation de la qualité de vie sans contrainte de croissance.

#### *Autres informations*

- [Communiqué](#) du Comité des Verts du 25.6.2011
- [Communiqué](#) de l'Assemblée des délégués des Verts du 19.1.13
- [Site de campagne](#) des Verts « Alliance pour une Suisse ouverte – Non à Ecopop »

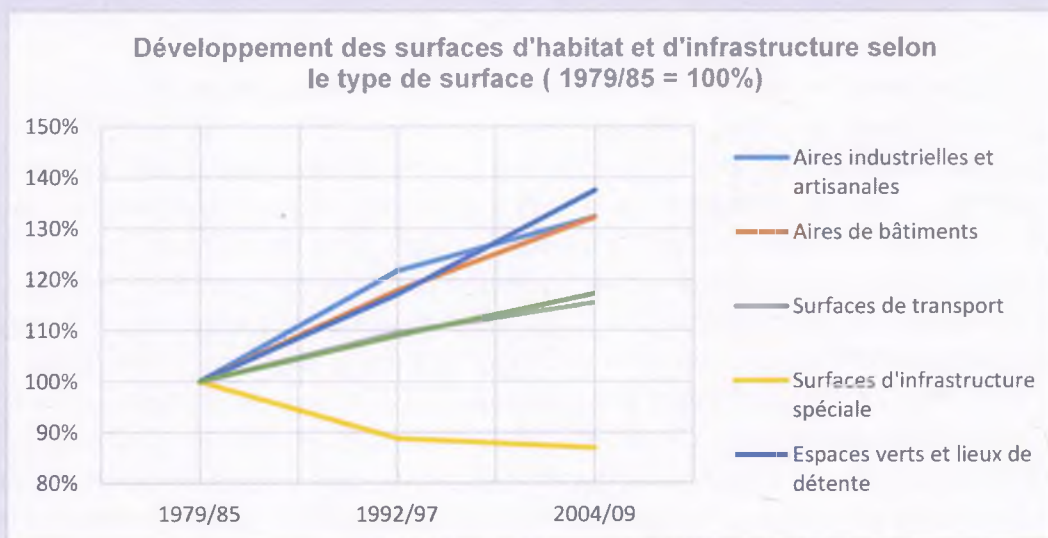
## Six arguments contre l'initiative Ecopop

### 1. L'initiative Ecopop ne résout aucun problème environnemental

L'initiative Ecopop ne contient **aucune mesure concrète pour répondre à nos problèmes environnementaux**. Aucune amélioration n'est proposée en matière de politique énergétique ou climatique, pas plus que pour une utilisation mesurée du sol et des ressources. Si l'on veut agir en faveur de l'environnement, il faut s'engager pour une protection rigoureuse des terres agricoles, pour une densification de qualité du bâti et pour une diminution du trafic, en particulier pendulaire.

Selon la statistique suisse de la superficie, la population résidente moyenne entre 1979/85 et 2004/09 a augmenté de 17% (voir graphique ci-dessous). Au cours de la même période, la surface bâtie a augmenté de 23%. **La surface des bâtiments**, une sous-catégorie de la surface d'habitat et d'infrastructure, a augmenté de 32% et la surface d'habitation de 44%. Parallèlement à la croissance démographique, la demande par habitant en surface de logement joue un rôle important ; ceci renvoie à la question de savoir où et comment l'on construit.<sup>1</sup>

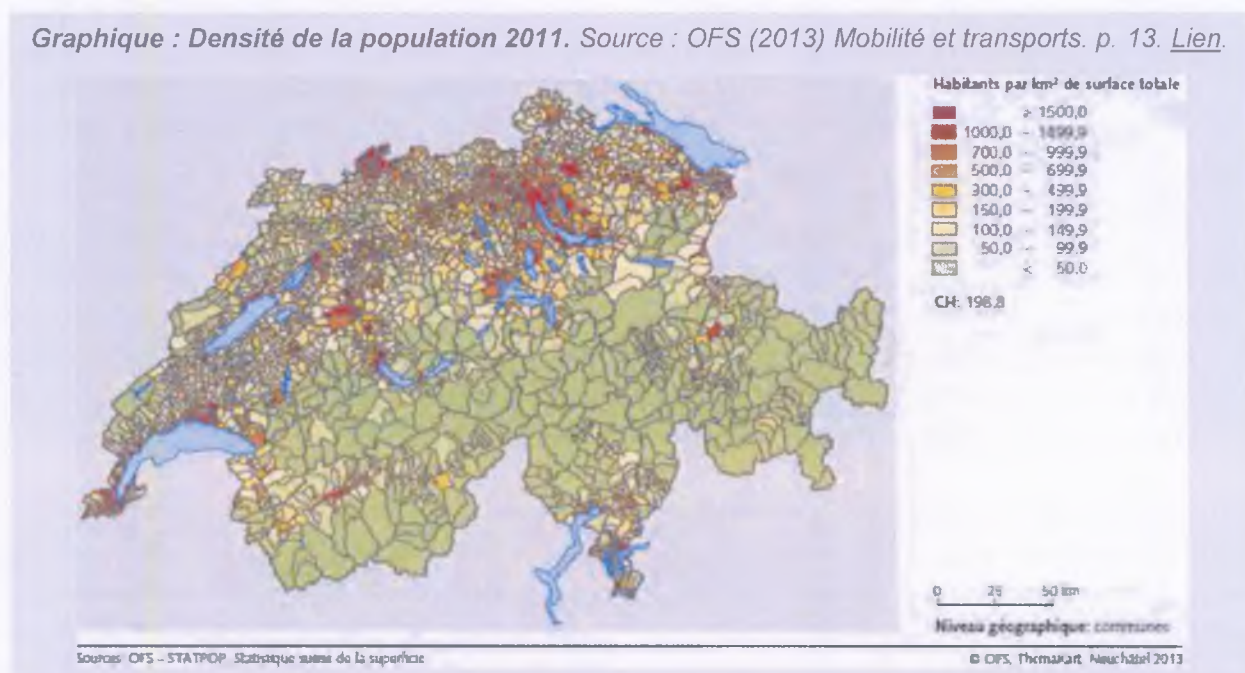
*Graphique : L'augmentation des aires de bâtiments ainsi que des aires industrielles et artisanales est plus élevée que l'augmentation de la population. Graphique PES, données OFS (2013) STAT-TAB, Utilisation du territoire et du paysage, Statistique de la superficie, Nomenclature standard (NOA S04). [Lien](#).*



Les statistiques de l'activité de la construction montrent que le nombre annuel de nouveaux bâtiments avec logements est resté relativement constant depuis 1990, et a plutôt légèrement diminué. L'activité de la construction n'est donc pas simplement une conséquence de la libre circulation des personnes mais dépend d'autres facteurs. Il faut **encourager les constructions attractives contenant plusieurs logements, plutôt que les maisons individuelles, pour optimiser l'occupation du sol**. Dans les dix années précédant l'introduction de la libre-

circulation des personnes (1993-2002), 117'871 maisons individuelles ont été construites. Entre 2003-2012, il y en a eu 109'069. La libre-circulation des personnes n'a donc pas eu un impact décisif en la matière, il s'agit d'une tendance de fond liée à l'évolution de notre mode de vie. En 2012, la part des maisons individuelles s'élève encore à plus de 60% des nouveaux bâtiments avec logements, ce qui est clairement trop.<sup>2</sup>

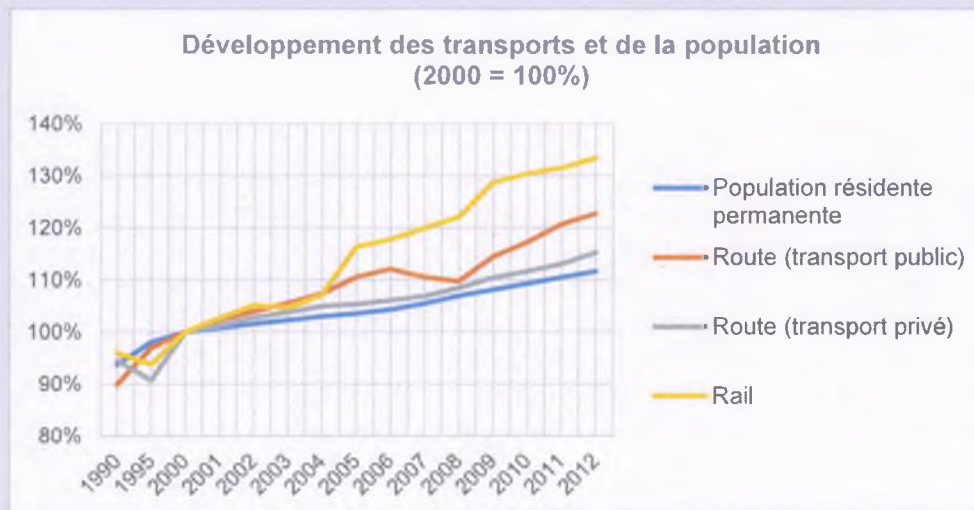
Graphique : Densité de la population 2011. Source : OFS (2013) Mobilité et transports. p. 13. [Lien](#).



En ce qui concerne les **transports**, l'augmentation de la prestation de transport par rail est trois fois plus importante que l'augmentation de la population. Entre 2000 et 2012, le transport des personnes par le biais du rail a augmenté de 33%, alors que la population a augmenté de 12%. Le transport public par la route a également augmenté fortement, soit de 23%. Le trafic routier individuel a augmenté pratiquement proportionnellement à la population.<sup>3</sup> La moitié de tous les trajets est encore accomplie en voiture.<sup>4</sup> Le trajet pendulaire moyen a augmenté entre 2000 et 2011 d'environ 10% pour atteindre 14.2 km.<sup>5</sup> La distance quotidienne moyenne parcourue dans le pays par les habitantes et habitants dès l'âge de 6 ans a augmenté de 4% entre 2005 et 2010 pour atteindre 37 km.<sup>6</sup> Notre mobilité augmente donc globalement et constitue un problème tant pour notre santé que pour le climat, malgré le succès croissant des transports publics. Cette tendance constitue une évolution de notre mode de vie. Une simple limitation de l'augmentation de la population ne saurait y répondre de manière convaincante, si l'augmentation de la mobilité se maintient en parallèle.

De plus, avec l'initiative Ecopop, le nombre de **frontalières et de frontaliers** continuerait de croître et, avec eux, le trafic pendulaire. En effet, les employeurs ne pouvant plus trouver de personnel en suffisance du fait de la forte limitation de l'immigration se verraient contraints, ou bien de délocaliser leurs activités ou, s'ils ne le peuvent pas (par exemple dans les hôpitaux ou la construction), à chercher à engager des frontaliers, qui ne sont pas concernées par l'initiative.

**Graphique : L'augmentation des transports de personnes est plus élevée que l'augmentation de la population.** Graphique PES, données OFS (2013) Transport de personnes : mouvements et prestations des véhicules 1950-2013. [Lien](#).



	1990	1995	2000	2005	2010	2011	2012
Route, transports publics (en millions de courses-km)	230	248	256	283	300	309	314
Route, transports privés (en millions de véhicules-km)	44782	42997	47411	49930	52919	53591	54639
Rail (en millions de trains-km)	135	132	141	164	183	185	188
Population résidentielle à la fin de l'année (en milliers)	6751	7062	7204	7459	7870	7955	8039

En Suisse, la **consommation finale d'énergie** a plus que quintuplé entre 1950 et 2012 (sans l'énergie grise).<sup>7</sup> Durant la même période, la population a été multipliée par un facteur 1,7.<sup>8</sup> Entre 1990 et 2012, la consommation d'énergie finale a fluctué vers le haut et vers le bas. En 2012, elle était de 10.5% plus élevée qu'en 1990.<sup>9</sup> Durant la même période, la population a augmenté de 19%.<sup>10</sup> L'exemple le montre bien : ce n'est pas le nombre de personnes qui est décisif mais bien la demande des personnes en matière énergétique – laquelle dépend entre autres du prix de l'énergie et des habitudes de consommation – ainsi que l'efficacité énergétique et les technologies utilisées.

Avec la limitation de l'immigration, les problèmes environnementaux seraient déplacés vers d'autres pays d'Europe. La plupart des **problèmes environnementaux ne connaissent pas de frontières**. Pour le climat, cela ne fait par exemple aucune différence que quelqu'un vive en Allemagne, en France ou bien en Suisse. Le plus important, c'est le style de vie et les émissions de gaz à effet de serre qu'il engendre. L'initiative Ecopop ne tient en outre pas en compte du fait que plus de la moitié de la charge sur l'environnement générée par notre consommation est située à l'étranger, tout au long de la chaîne de fabrication des produits.<sup>11</sup> Une politique de fermeture

n'a de ce fait aucun sens. En lieu et place, il faut une perspective globale et une politique environnementale cohérente, qui protège durablement les ressources naturelles en Suisse et dans le monde. Au niveau global, l'initiative Ecopop n'offre d'ailleurs pas une approche crédible, puisque les mesures de planification familiale sont prises avant tout là où l'empreinte écologique est la plus faible par individu.

*Position du WWF sur l'initiative Ecopop (Traduction PES - texte original en allemand)*

*« Le WWF partage le souci d'Ecopop face à une consommation trop élevée de ressources et à la destruction des paysages. Il considère toutefois l'initiative comme écologiquement sans effet et il ne la soutient par conséquent pas. Qu'une personne consomme notablement trop de ressources en Allemagne, en Autriche, en Italie ou en Suisse, ne joue pas de rôle décisif du point de vue de l'environnement. En se focalisant sur le contrôle des naissances, l'initiative manque également sa cible : le nombre d'enfants dans les pays en voie de développement ne diminue pas en premier lieu grâce à plus de moyens de contrôle des naissances, mais avec la diminution de la pauvreté, ainsi qu'en témoigne l'exemple de nombreux pays émergents. » ([Lien](#))*

En outre, l'acceptation de l'initiative Ecopop **entraverait le développement de la politique de l'environnement**. Le débat actuel suscite d'ores et déjà au sein de la population le sentiment que la limitation de l'immigration constitue la panacée aux graves problèmes actuels. On détourne ainsi l'attention des réelles mesures urgentes en matière de politique de l'environnement. De même, c'est selon un mauvais axe que l'initiative Ecopop opère une critique de la croissance. Ce qui est relevant, ce n'est pas d'abord ou uniquement l'évolution démographique, mais l'évolution de l'utilisation des ressources. Celle-ci dépend pour l'essentiel de la manière dont nous produisons et consommons, ainsi que de la manière dont notre prospérité est répartie.

## 2. L'initiative Ecopop ne traite pas des causes de l'immigration

L'immigration en Suisse n'a pas lieu par hasard, mais elle est la conséquence de la **création continue de nouvelles places de travail**, au travers d'une orientation unilatérale de la croissance économique. Si de nouvelles places de travail sont créées en permanence et que la population en Suisse ne croît pas par elle-même, la conséquence logique est que de la main d'œuvre doit être recrutée à l'étranger. Avec l'initiative Ecopop, qui limite l'immigration, les personnes dont les employeurs suisses continueront à avoir besoin devraient vivre à l'étranger, près de la frontière – avec comme conséquence une augmentation des frontalières et frontaliers et du trafic pendulaire, les frontaliers n'étant pas concernés par l'initiative.

*Daniel Müller-Jentsch, Avenir Suisse (Trad. PES – original en allemand)*

*« Si la Suisse veut freiner son immigration, elle doit aussi repenser sa politique fiscale et sa politique de promotion de la place économique suisse ». (Tages-Anzeiger, 8.8.12, [Lien](#))*

La Suisse **force cette croissance économique** par le biais d'une politique active de promotion de la place économique suisse. Son instrument principal est le dumping fiscal. Entreprises et



personnes fortunées sont attirées en Suisse par des impôts très bas pour les entreprises et des forfaits fiscaux. Cela conduit à un déplacement d'activités économiques, de places de travail, de rentrées fiscales et de produit intérieur brut d'autres pays vers la Suisse. Ce déplacement ne crée toutefois ni de nouvelles valeurs ni de l'innovation. Ce sont les régions d'origine qui en pâtissent, car elles perdent ainsi des postes de travail et des rentrées fiscales.

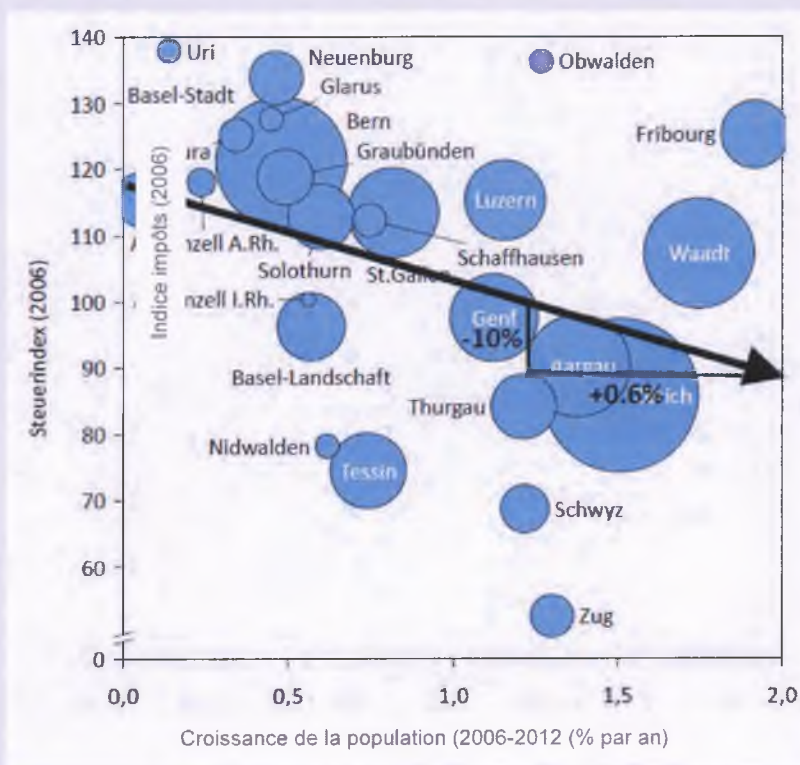
**Hans Christoph Binswanger, professeur émérite en économie Université de St-Gall**  
(Trad. PES – texte original en allemand)

« Il s'agit de savoir si la croissance économique et le gaspillage des ressources peuvent être limités. Ce faisant, nous oublions rapidement pourquoi ce genre de conflits apparaît. L'activité de la construction n'est pas simplement stimulée par l'immigration mais par des taux d'intérêt trop bas. Lors de la construction de logements, le capital est investi avec l'attente que lors d'une augmentation des taux d'intérêt, des loyers plus élevés seront automatiquement versés. »

(Beobachter, 25.213, [lien](#))

Plus la Suisse orientera sa politique de promotion de la place économique selon une croissance économique pure, plus l'immigration augmentera. Pour rééquilibrer l'immigration en Suisse, Ecopop devrait logiquement intervenir sur ce point, en lançant une **initiative contre le dumping fiscal** et mener une discussion critique envers la croissance économique pure plutôt que contre la croissance démographique.

**Graphique : Les cantons avec des impôts inférieurs de 10% ont un développement démographique plus fort d'environ 0.6% par an.** Graphique PES, chiffres OFS 2014.

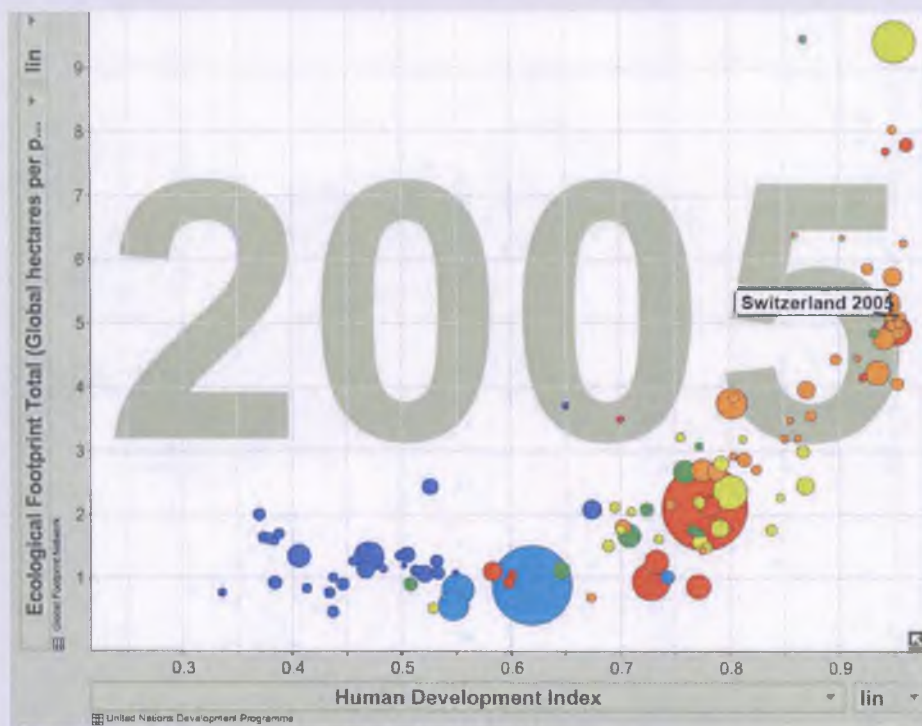


### 3. L'initiative Ecopop choisit la mauvaise approche

L'initiative voudrait répartir les ressources limitées entre un nombre le plus restreint possible de personnes. Elle part de la formule suivante : Utilisation des ressources = Nombre de personnes x Consommation par habitant x Efficacité technique.<sup>12</sup> Cette **formule est fortement réductrice** et exclut des facteurs comme la culture, les institutions politiques, l'ordre économique et la dynamique sociale. Les différents facteurs ne sont par ailleurs pas indépendants les uns des autres mais fortement interdépendants. Ainsi, par exemple, les taux de natalité diminuent avec la croissance de la consommation par habitant.

La formule exclut surtout la question de **l'équité dans la répartition** des ressources. Le niveau élevé de consommation par habitant dans les pays industrialisés du Nord et au sein des nouvelles classes moyennes globalisées pèse bien plus lourd que la croissance démographique continue en Afrique. L'empreinte écologique de la Suisse est trois fois plus élevée que celle du Burkina Faso et 4.5 fois plus élevée que celle du Congo.<sup>13</sup> En Suisse, l'empreinte écologique varie également fortement d'une personne à l'autre. La hauteur du revenu, ainsi que les décisions de consommation et d'investissement sont en corrélation directe avec la demande en espace, en énergie et en autres ressources naturelles.

*Graphique : La consommation de ressources (empreinte écologique) augmente avec le bien-être (Human Development Index). Bleu foncé : Afrique. Bleu clair : Asie du Sud. Orange : Europe et Asie centrale. Rouge : Asie de l'Est et Pacifique. Jaune : Amérique du Nord et du Sud. Vert : Moyen Orient et Afrique du Nord. Source : Gapminder, [lien](#).*



Si l'on voulait effectivement réduire l'empreinte écologique à une seule planète au travers de la seule taille de la population, dans la perspective d'Ecopop, **la population en Suisse devrait subir une réduction de 5 millions de personnes.**<sup>14</sup> La population mondiale devrait, elle, être réduite de 2.3 milliards d'êtres humains. Le déplacement de population de la Suisse vers un autre pays de l'UE est par contre absolument sans effet. Dans les pays comme l'Allemagne, la France et l'Italie, l'empreinte écologique moyenne est à peu près au même niveau qu'en Suisse. L'approche d'Ecopop n'est donc pas seulement fautive mais elle implique également une perspective qui s'avère indigne sur le plan humain.

**Mathias Wackernagel, président de Global Footprint Network**

*(Traduction PES – texte original en allemand)*

*« Le projet est inhumain. Le lieu où habitent les gens en Europe est relativement insignifiant en ce qui concerne la consommation de ressources. La Suisse a besoin d'une bonne collaboration avec tous les citoyens du monde. Nous sommes très dépendants du monde. Notre signal doit être l'ouverture – afin que nous puissions aborder le problème ensemble. A plus long terme, je peux de moins en moins imaginer une Suisse qui ne soit pas complètement intégrée à l'Europe, en particulier avec les défis globaux croissants de la situation des ressources » (24.2.14, BZ, [lien](#))*

Au lieu de limiter l'immigration et d'imputer aux personnes étrangères la faute d'une forte consommation des ressources, **la Suisse devrait reconnaître sa responsabilité** dans la préservation des ressources naturelles et réduire de manière importante sa consommation de ressources par habitant.

#### **4. L'initiative Ecopop est discriminatoire**

L'initiative rejette la responsabilité de la trop forte consommation de ressources de manière unilatérale sur les personnes immigrantes en Suisse et suggère ainsi que les problèmes environnementaux de la Suisse pourraient être résolus avec des contingents rigides et moins d'étrangers. Comme environ deux tiers de la population étrangère vient des pays de l'UE27/AELE<sup>15</sup> et que dans leurs pays d'origine on consomme dans les grandes lignes autant qu'ici, l'approche choisie est en premier lieu nationaliste et contribue à un climat d'hostilité envers les étrangers. Que cela soit voulu ou non, l'initiative laisse entendre que **les autres sont trop nombreux** mais que ce n'est pas notre cas. L'émigration pour raisons économiques des Suisses et Suissesses il y a un siècle est aussi complètement passée sous silence

L'application de l'initiative aurait par ailleurs **pour conséquence un durcissement important de la politique des étrangers.** Avec des contingents si rigides et une demande en personnel qualifié qui reste élevée de la part de l'économie, la question se poserait rapidement de savoir qui aurait encore le droit d'immigrer et sous quelles conditions. Avec l'initiative contre l'immigration de masse, le regroupement familial est déjà remis en question pour les travailleuses et travailleurs peu fortunés.<sup>16</sup> La réintroduction du statut indigne de saisonnier constitue une suite logique, ce d'autant plus que les permis de séjour de courte durée (moins de 12 mois) ne sont pas concernés par l'initiative. Les grandes entreprises trouveront certainement des voies et des

moyens pour recruter leurs employés et employées à l'étranger. Les entreprises plus modestes seraient désavantagées en raison de l'importante charge bureaucratique et devraient se rabattre sur le personnel frontalier et les personnes au bénéfice d'autorisation de séjour de courte durée.

**Daniel Lampart, économiste en chef de l'Union syndicale suisse**

« Lors de sa prochaine session, le Conseil des États examinera l'initiative Ecopop, dont le nom suggère davantage de durabilité. Or, elle génère l'effet contraire, c'est-à-dire une précarisation des conditions de travail et un impact accru sur l'environnement. » (28.2.14, site internet USS, [lien](#))

Même si les auteurs de l'initiative Ecopop réfutent toute xénophobie, leur projet se focalise une fois de plus sur les « étrangers » et non pas sur le modèle économique et sociétal ou le style de vie des personnes vivant en Suisse. Dans le débat public, cela conduit à une **politique du bouc émissaire**, que les Verts combattent fermement.

*Graphique : De nombreux personnes entrent et quittent la Suisse chaque année comme le montre le bilan migratoire de la population résidente permanente étrangère en Suisse, 2009-2012. Données de l'Office fédérale des migrations, Statistiques des étrangers et de l'asile, Statistique de poche 2012, p. 14-15. [Lien](#).*

	2009	2010	2011	2012
Entrées en Suisse	132 444	134 171	142 471	143 783
Autres augmentations	9 595	9 828	8 661	10 152
Départs de la Suisse	55 238	65 523	64 038	65 858
Autres diminutions	14 889	13 673	12 956	14 790
<b>Solde migratoire</b>	<b>71 912</b>	<b>64 803</b>	<b>74 138</b>	<b>73 287</b>

## 5. L'initiative Ecopop applique une politique de développement dépassée

Afin de diminuer le nombre total de la population, Ecopop réclame qu'au moins 10% des fonds pour l'aide au développement soient affectés à des cours d'éducation sexuelle et à un meilleur accès aux moyens contraceptifs. Au vu de l'**effondrement des taux de natalité au niveau mondial** de 5 à 2.5 enfants par femme entre 1960 et aujourd'hui, la mesure vise avant tout les pays d'Afrique subsaharienne. Dans ces pays, l'évolution démographique représente un défi aux côtés d'autres dynamiques, comme les effets déjà sensibles du changement climatique et l'absence d'une redistribution internationale équitable.

L'approche de l'initiative Ecopop retombe dans le **vieux paradigme du contrôle de la population** dans les pays en voie de développement, qui prévalait avant la Conférence internationale du Caire sur la Population en 1994. Depuis lors, c'est un concept basé sur les droits humains qui s'impose. Les champs d'action sont la santé reproductive, l'égalité des sexes et l'accès à la formation. La qualité de vie des êtres humains est ainsi améliorée et il n'y a pas de mise sous tutelle coloniale. Les Verts travaillent sur la base de ce nouveau concept.

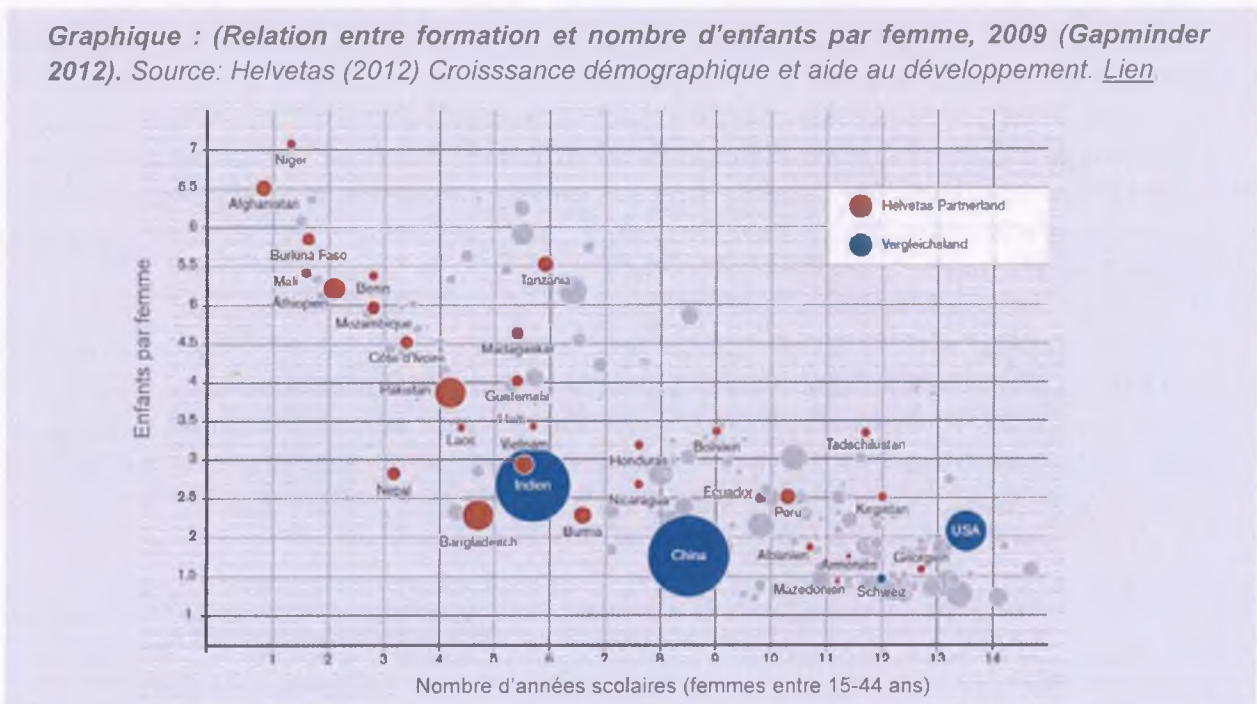
**Position d'Alliance Sud** (Traduction PES – texte original en allemand)

« Ecopop ignore les causes structurelles de l'augmentation démographique. Des taux de natalité élevés sont en premier lieu causés par la pauvreté. De nombreux parents dans les pays en voie de développement décident d'avoir beaucoup d'enfants pour des motifs de sécurité des moyens d'existence : comme forces de travail supplémentaires et soutien valide en cas de maladie, de vieillesse et de chômage. La décision en faveur d'un nombre élevé d'enfants est rarement le fait d'une volonté libre mais est l'expression d'une situation économique difficile et d'une absence de droits. C'est là qu'il faut agir. (Communiqué de presse, 2.11.12, [lien](#))

En 2012, le budget pour l'aide au développement de la Direction pour le développement et la coopération (DDC) comportait 1.3 milliards de francs, dont 535.2 millions étaient affectés à la coopération multilatérale et 803.7 millions à des projets bilatéraux.<sup>17</sup> Selon l'exigence d'Ecopop, 130 millions de francs devraient être dépensés pour des moyens contraceptifs et des cours d'éducation sexuelle. Cela **correspondrait à l'ensemble des dépenses bilatérales pour la santé et la formation réunies** ou par exemple à la priorité suisse pour le développement rural et l'agriculture. Si l'on y ajoute encore les dépenses du SECO pour l'aide au développement (2012 : 194.3 millions de francs), ce seraient même 150 millions de francs qui devraient être affectés à la planification familiale.<sup>18</sup>

10% du budget de l'aide au développement réclamés par Ecopop pour la planification familiale, c'est **tout simplement trop**. Se concentrer aussi fortement sur la planification familiale n'amène rien de plus et l'argent manquerait dans d'autres domaines de l'aide au développement. Précisément la formation et la santé en pâtiraient, mais également la lutte contre la pauvreté et les projets environnementaux. Plutôt que de distribuer des préservatifs, Ecopop devrait contribuer à améliorer la qualité de vie et le bien-être au niveau mondial. Une condition à cela : une répartition plus équitable de la prospérité. C'est seulement ainsi que les taux de natalité baisseront durablement.

**Graphique :** (Relation entre formation et nombre d'enfants par femme, 2009 (Gapminder 2012). Source: Helvetas (2012) Croissance démographique et aide au développement. [Lien](#)



## 6. L'initiative Ecopop mène à une rupture avec l'Europe

La libre circulation des personnes est un des principes fondamentaux de l'UE. L'accord bilatéral de libre circulation entre la Suisse et l'UE est couplé avec tous les autres accords bilatéraux. En raison des contingents rigides, l'initiative Ecopop **rendrait impossible le maintien de la libre circulation**. Si l'accord devait être dénoncé, les autres accords bilatéraux tomberaient également (effet guillotine). Parmi ceux-ci, l'accord sur les transports terrestres (marchandises sur le rail) ou les accords sur la formation et la recherche seraient entre autres touchés.

*Joschka Fischer, ancien ministre allemand des Verts des affaires étrangères  
(Traduction PES – texte original en allemand)*

*« Il ne peut pas y avoir de traitement de faveur. Si l'UE fait une exception pour la Suisse, le lendemain, ce sont 28 chefs de gouvernement qui seront à pied d'œuvre à Bruxelles pour réclamer également un traitement spécial pour leur pays. » (16.2.14, NZZ a.S., [lien](#))*

La Suisse gagne un franc sur deux dans un pays étranger directement voisin et dans l'UE. Une rupture aurait des répercussions économiques importantes pour la Suisse et de nombreux emplois seraient brutalement menacés, avec des risques de crise sociale importants. Une rupture totale des accords bilatéraux aurait des **conséquences gravissimes pour la Suisse** dans tous les domaines politiques et sociétaux. La Suisse serait isolée sur le plan politique, bien qu'elle soit très dépendante d'autres pays pour toutes les matières premières et les ressources.

Même si au sein des Verts la critique reste vive envers l'orientation encore trop peu écologique et trop peu sociale de l'UE, la Suisse est aujourd'hui fortement imbriquée dans l'Europe et ses pays membres. Il n'y a pas que l'économie qui soit concernée, mais aussi la formation, la culture, les transports et bien plus, ce qui importe beaucoup aux Verts. Un **isolement de la Suisse au cœur de l'Europe n'est pas une voie praticable**. Sur cette toile de fond, la diminution de la consommation de ressources naturelles par habitant est également la meilleure solution sur le plan européen, plutôt que de réglementer l'immigration au moyen de contingents maximums rigides. En outre, la Suisse doit enfin faire ses devoirs en matière de formation de main d'œuvre spécialisée, ainsi que de lutte contre le dumping fiscal et la surenchère dans la promotion de la place économique.

Les **Suissesses et les Suisses qui vivent à l'étranger** seraient en partie aussi touchés par l'initiative Ecopop. Entre 1993 et 2012, leur nombre a augmenté, passant de 504'177 à 715'710. 62% vivent dans des pays européens. Une grande partie d'entre eux bénéficie d'une double-nationalité. 115'000 Suissesses et Suisses de l'étranger ne possèdent toutefois que la nationalité suisse et seraient directement touchés par la suppression de la libre circulation en fonction de leur statut individuel de séjour.<sup>19</sup>

# Six solutions vertes pour une meilleure qualité de vie sans contrainte de croissance

## 1. Répartir équitablement les ressources, diminuer la consommation par habitant

L'économie et la société suisses gaspillent les ressources comme si nous avions trois planètes à disposition. Nous n'en avons pourtant qu'une. C'est pour cette raison que les Verts ont déposé le 6 septembre 2012 l'**initiative populaire pour une économie verte**. Le but de l'initiative est de réduire l'empreinte écologique de la Suisse à une seule planète d'ici à 2050. Cela signifie que sa charge sur l'environnement doit être réduite pour atteindre une proportion globalement supportable. L'initiative définit à cet effet une procédure contraignante et propose les instruments politiques nécessaires. Au cœur de l'initiative se trouve la transformation de l'économie actuelle du tout-jetable en une économie circulaire. Celle-ci ménage les ressources limitées, utilise les déchets comme matières premières secondaires, encourage l'économie de fonctionnalité (share) et emploie l'énergie de manière efficiente. Les émissions, les déchets et le gaspillage peuvent ainsi être drastiquement réduits.

L'empreinte écologique est basée sur le principe d'une **répartition équitable**. Chaque être humain, quel que soit l'endroit où il vit, dispose d'un droit à la même part de ressources naturelles. La consommation doit en outre s'orienter d'après le principe de la durabilité, de sorte à ce que les générations futures disposent encore des ressources nécessaires et d'une haute qualité de vie et ne n'en soient pas réduites à gérer nos déchets. L'élément central de l'empreinte écologique est par conséquent la consommation par habitant.

Le Conseil fédéral a présenté le 8 mars 2013 un plan d'action Economie verte et transmis au Parlement à la mi-février 2014 son projet de **révision de la loi sur l'environnement**. Ce contre-projet indirect ainsi que l'initiative seront traités par le Parlement dès avril 2014.

Une réduction de l'empreinte écologique suisse à **une seule planète d'ici à 2050 est tout à fait réaliste**. Sur le plan international, des entreprises économiques leaders ont ancré cet objectif dans la « Vision 2050 » du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD). En Suisse, l'objectif fixé s'insère dans des initiatives existantes comme la « Société à 2000 watts », qui tend également à une réduction de consommation de facteur 3. Le Conseil fédéral a également reconnu cet objectif et l'a ancré dans son Masterplan Cleantech, toutefois sans horizon temporel. Les associations économiques comme Swisscleantech et ÖBU s'engagent également pour une réduction de la consommation de ressources à une proportion comprise dans les limites de la planète.<sup>20</sup>

### Plus d'informations

- Site internet de l'économie verte : [www.economieverte.ch](http://www.economieverte.ch)
- Global Footprint Network: <http://www.footprintnetwork.org/fr/>
- Interpellation 13.3101: Empreinte écologique à l'heure actuelle et en 2050. [Lien](#).

## 2. Protéger les terres agricoles et renforcer l'aménagement du territoire

Actuellement, environ 7% de la surface du pays est recouverte de constructions (bâtiments, routes, rails, etc.), dont un tiers est dévolu aux transports. Si l'on veut s'attaquer au bétonnage, il faut s'engager pour une **application cohérente de la loi révisée sur l'aménagement du territoire, de l'initiative sur les résidences secondaires, ainsi que de la protection des terres agricoles** dans tous les cantons et communes.

Les revendications des Verts sont centrales dans ce contexte :

- Protéger les surfaces agricoles de manière contraignante contre le bétonnage et l'étalement urbain.
- Mettre en œuvre de manière conséquente, et dans l'esprit de la volonté populaire, l'initiative sur les résidences secondaires.
- Ne pas planifier des réserves de zones à bâtir sur la base de scénarios démographiques excessifs, au risque de les surdimensionner.
- Lors de la planification des réserves de zones à bâtir, inclure les possibilités de densification et les zones d'activité, qui représentent un grand potentiel de réserve.
- Avant d'entériner de nouvelles zones à bâtir, mieux exploiter celles qui existent déjà. Plus une commune veut augmenter le nombre d'habitants et de personnes actives, plus elle doit se préoccuper de densifier.
- Pour des classements (augmentation de l'utilisation) et une densification à l'intérieur de la zone, prescrire une part minimum de logements à prix abordables, pour garantir la capacité en logement. Les communes et les ex-régions fédérales doivent d'autre part, comme propriétaires, mettre à disposition des parcelles pour la construction de logements d'utilité publique et en coopérative.

La densification ne doit toutefois pas se faire au détriment de la **qualité de vie**. Les Verts soutiennent des quartiers diversifiés et vivants, comportant des offres culturelles, d'emploi et de délasserment dans un environnement proche. Ils encouragent la proximité entre le domicile, le travail et l'école. L'aménagement du territoire et du milieu bâti doivent se concentrer encore plus sur un environnement de vie fondé sur de courts trajets. L'effet d'une forte densité du bâti sur la qualité de vie est fortement influencé par l'urbanisme. La densification peut correspondre à une mise en valeur si des espaces verts et de rencontre supplémentaires, ainsi que des structures de quartier sont créés. Une densification réussie augmente la qualité de vie. C'est ce que démontrent les quartiers urbains qui fonctionnent bien.

### **Plus d'informations :**

- [Politique verte d'aménagement du territoire](#)
- Résolution verte concernant « Le territoire suisse est à un tournant ! Une meilleure qualité de vie et une utilisation mesurée des ressources grâce à un aménagement durable du territoire », janvier 2013 ([lien](#)).
- [Politique d'agglomération verte](#)
- Initiatives vertes pour les terres agricoles, le logement et les espaces verts.



### 3. Un trafic réduit et soucieux de l'environnement

La surcharge des infrastructures, actuellement dans toutes les discussions, décrit en réalité la surcharge des infrastructures de transport à un **moment donné dans un endroit donné**. L'exemple classique est constitué par les trains bondés le soir à la sortie des bureaux. L'utilisation des infrastructures est pourtant différenciée selon l'heure de la journée et varie en fonction des régions.

Une tendance importante est l'**augmentation de la mobilité par habitant**. « La mobilité augmente plus vite que la population », comme l'a relevé la conseillère fédérale Doris Leuthard.<sup>21</sup> Entre 2005 et 2012, la distance intérieure parcourue a augmenté de 4% pour atteindre en moyenne 37 km et 92 minutes. L'augmentation du trafic pendulaire en est la cause principale. Une grande partie des transports s'effectue encore et toujours par la route et cause des problèmes importants pour le climat et la santé. En 2011, il y avait environ 4.2 millions de voitures en Suisse.<sup>22</sup>

La solution aux problèmes de transport se décline ainsi : **éviter, transférer, moduler selon le principe de compatibilité**. La moitié des trajets effectués en voiture est de moins de cinq kilomètres. Si l'on aménage ces trajets de manière plus attractive pour les piétons, les cyclistes et les usagers des transports publics, on peut diminuer les trajets en voiture et les transférer vers des alternatives moins polluantes.

**Il faut mettre un terme aux mauvaises incitations à la mobilité**. Les Verts s'engagent par conséquent contre l'augmentation de capacité des routes et contre des déductions fiscales pour les pendulaires. Ils veulent en lieu et place rapprocher le lieu de domicile du lieu de travail, encourager de nouvelles formes de travail, comme la journée Home Office, ou encore l'offre décentralisée de bureaux partagés dans les communes. La mobilité doit en outre être mieux répartie sur l'ensemble de la journée, au moyen d'horaires de travail échelonnés et de systèmes incitatifs en matière de prix des billets, afin de diminuer la surcharge ponctuelle dans certains trains.

Pour diminuer la charge sur l'environnement du transport motorisé individuel résiduel, les Verts veulent accélérer la **conversion à l'électromobilité** avec du courant issu des énergies renouvelables.

#### *Plus d'informations*

- [Politique des transports verte](#)
- [Résolution verte sur l'électromobilité](#), novembre 2013

#### 4. Une politique fiscale équitable plutôt qu'une croissance économique incontrôlée

Les Verts sont critiques face à la politique de promotion de la place économique suisse de la Confédération, des cantons et des communes, orientée unilatéralement sur la croissance. En l'absence de **garde-fou** sociaux et écologiques, peu de personnes profitent de ce modèle de croissance forcée. Cette politique pèse sur l'environnement en raison du gaspillage des ressources, renforce l'immigration et la concentre sur quelques régions.

Les Verts s'opposent fermement **au dumping fiscal et aux forfaits fiscaux**, afin de freiner le transfert de capitaux vers la Suisse et de réduire les problèmes liés à la croissance. Une meilleure répartition du bien-être et de la force économique en Europe et globalement apportera une meilleure qualité de vie pour tous et pacifie les relations avec nos voisins. Déplacer des activités économiques, des emplois et des revenus fiscaux ne correspond en outre à aucune création réelle de plus-value économique : il s'agit d'un simple déplacement de valeur, qui crée des perdants. Les Verts s'engagent pour une promotion économique durable, qui soutienne au contraire l'innovation et la création d'une véritable plus-value économique, mais aussi écologique et sociale.

La **politique de promotion de la place économique suisse devrait s'orienter sur la durabilité**. Ce faisant, il est important d'avoir une stratégie globale mûrement réfléchie pour l'implantation d'entreprises et le renforcement de la capacité d'innovation. Il est nécessaire de soumettre les soutiens aux entreprises à des critères crédibles et transparents en matière de durabilité. Les aides financières de la Confédération dans le cadre de la politique régionale, ont été soumises de manière pionnière à de tels critères. Cette expérience doit être renforcée, améliorée et élargie à d'autres instruments de promotion. Les cantons doivent en outre servir d'exemple en matière d'achats publics, de promotion de la formation, et de promotion de l'innovation.<sup>23</sup>

##### *Plus d'informations :*

- [Communiqué](#) sur l'imposition des entreprises III du 19.12.2013
- [Résolution](#) « Perspectives de développement durable pour les régions de montagne » du 24.8.13

#### 5. Renforcer la position de la population résidente sur le marché du travail

La Suisse connaît actuellement une **pénurie de spécialistes** dans les disciplines MINT (mathématique, informatique, sciences de la nature, technique). Dans le domaine de la santé, la Suisse manque aussi de personnel qualifié. Cela a pour conséquence que les entreprises privées et publiques, dont les hôpitaux, doivent rechercher du personnel à l'étranger. Ils profitent ainsi des efforts de formation des autres pays et se défilent devant l'obligation d'investir sur place pour développer la formation et le perfectionnement professionnels et de rendre les conditions de travail plus attractives, par exemple dans les métiers de la santé.

La Suisse a besoin par conséquent d'une **offensive en matière de formation et de perfectionnement**. La formation professionnelle suisse est un bon modèle pour former et préparer des jeunes pour le marché du travail. Les Verts veulent toutefois améliorer l'attrait de la formation professionnelle par une meilleure offre de formation et intéresser de manière ciblée les jeunes aux disciplines pour lesquelles il existe une forte demande sur le marché du travail. Les Verts veulent également renforcer le soutien à la reconversion professionnelle.

Parallèlement, les Verts réclament l'introduction d'**obligations de formation**, comme instaurées par exemple pour les hôpitaux et établissements de soins dans le canton d'Argovie sous l'égide de la directrice verte du Département de la Santé Susanne Hochuli. En fonction de leurs capacités, les différents établissements doivent former eux-mêmes des professionnels de la santé non universitaires ou déléguer cette tâche à un prestataire externe. La mesure vise à former entre 150 et 200 personnes supplémentaires par année, le niveau actuel étant d'environ 400 (pour le canton d'Argovie).<sup>24</sup>

Une autre mesure pour renforcer la position de la population résidente sur le marché du travail consiste en une **meilleure compatibilité entre famille et activité professionnelle**. Les femmes sont encore désavantagées et gagnent moins que les hommes aux mêmes postes. Cela devient particulièrement problématique dans la phase de construction d'une famille. Pour éviter que des mères (et de plus en plus fréquemment aussi des pères) ne se retirent de la vie active, il faut développer entre autres l'offre de places d'accueil pour les enfants ainsi que les possibilités de travail à temps partiel et de job sharing. C'est important, précisément aussi pour les fonctions directrices. Les Verts s'engagent en outre pour des horaires de travail plus compatibles avec la vie de famille et la possibilité de journées Home Office.

Les employeurs recherchent parfois de manière ciblée du personnel à l'étranger pour contourner les exigences salariales suisses. La **pression sur les salaires s'accroît encore lorsque le statut des personnes migrantes se détériore**, ce qui est la conséquence de l'initiative Ecopop et de l'initiative contre l'immigration de masse. Car la personne qui en perdant sa place de travail, risque de perdre aussi son autorisation de séjour, se trouve dans une position de négociation plus vulnérable vis-à-vis de l'employeur et peut plus facilement être intimidée.

Il faut en outre mettre un terme au dumping salarial. Pour que les conditions de travail et les salaires soient respectés, il faut une **obligation générale de conventions collectives de travail et de contrôles permanents**. Les Verts soutiennent d'autre part l'exigence de salaires minimums au niveau de la Confédération et des cantons et exigent la poursuite et le développement des mesures d'accompagnement sur le marché du travail et du logement.

**Plus d'informations :**

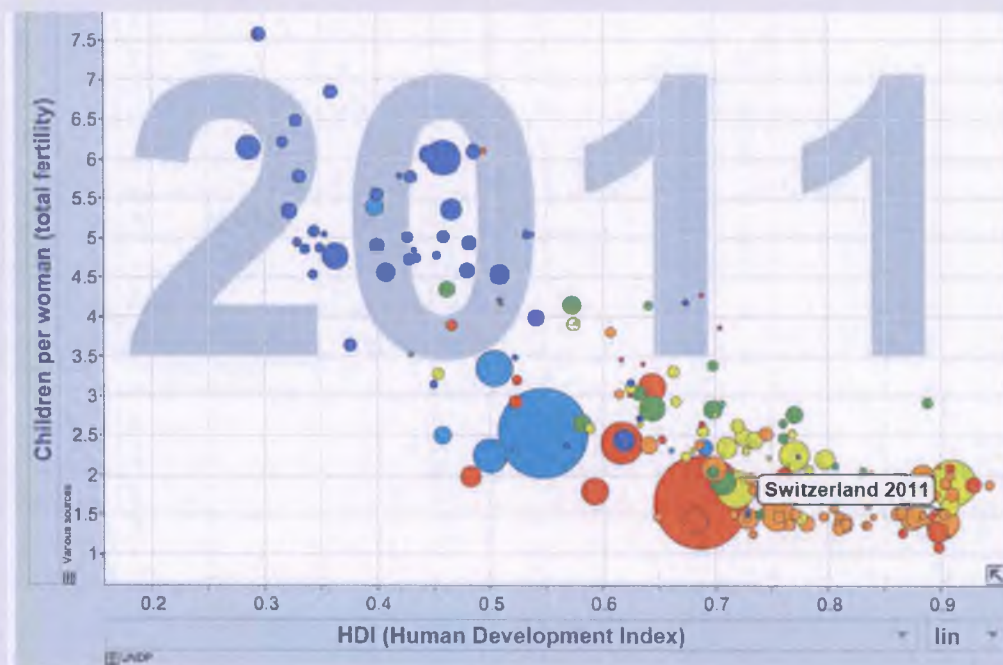
- [Communiqués](#) sur le thème du travail et de la sécurité sociale

## 6. Une redistribution équitable procure du bien-être et diminue le taux de natalité

L'évolution démographique dépend fortement du bien-être d'une société. Le **taux de natalité** au niveau mondial a certes chuté de 5 à 2.5 enfants par femme entre 1960 et 2012,<sup>25</sup> mais dans les pays économiquement pauvres, les taux de natalité restent élevés.

Avec l'empreinte écologique, les Verts s'engagent pour une répartition équitable. C'est uniquement en répartissant plus équitablement les ressources, que tous les êtres humains obtiendront la **possibilité d'une existence digne**. Il est donc temps de soumettre les flux commerciaux et les services à de nouvelles règles de durabilité et d'encourager des relations économiques qui mènent à des relations pacifiées entre les peuples, soulagent la détresse et la pauvreté et contribuent à la préservation des ressources naturelles. La politique étrangère et la politique économique extérieure de la Suisse doivent s'orienter selon ces principes. Il faut également, dans ce contexte, lutter contre l'évasion fiscale.

*Graphique : Le taux de naissance (nb. enfants par femme) chute avec l'augmentation du bien-être (Human Development Index). Bleu foncé : Afrique, bleu clair : Asie du Sud, orange : Europe et Asie centrale, rouge : Asie de l'Est et Pacifique, jaune : Amérique du Nord et du Sud, vert : Moyen Orient et Afrique du Nord. Source : Gapminder ([lien](#)).*



Parallèlement, l'**aide suisse au développement doit être renforcée** et se focaliser sur les franges les plus pauvres de la population : les femmes et les enfants. Un des objectifs affichés du Millénaire en matière de développement, celui de réduire la mortalité des femmes et des enfants, a été fortement négligé et devrait être particulièrement pris en considération.<sup>26</sup> Les Verts

soutiennent par conséquent le renforcement de la santé sexuelle et reproductive dans l'aide au développement. Pour cela, il faut plus de promotion de la santé et de prévention, encourager l'égalité des sexes et l'accès à la formation et à l'information. Ces mesures constituent la condition première pour une vie librement décidée – en particulier pour les femmes.

***Plus d'informations :***

- [Article](#) d'Yvonne Gilli, juin 2013
- [Communiqués](#) verts sur le thème de l'égalité
- [Communiqué](#) d'Alliance Sud, novembre 2012

## Que veut l'initiative Ecopop ?

### 1. Limiter l'immigration en Suisse

Avec son initiative « Halte à la surpopulation – oui à la préservation durable des ressources naturelles », l'association Ecopop veut réduire l'immigration annuelle à 0,2% de la population permanente en Suisse. Avec une population actuelle d'environ 8 millions de personnes, cela correspondrait à une limite supérieure de 16'000 personnes par année, au lieu du bilan migratoire d'environ 70'000 durant ces dernières années.<sup>27</sup> Dans un communiqué de presse d'octobre 2013, les auteurs de l'initiative ont expliqué que l'on pourrait renoncer à la libre-circulation et aux accords bilatéraux avec l'UE, au profit d'un accord de libre-échange.<sup>28</sup> Les naissances en Suisse, les personnes frontalières ainsi que celles au bénéfice de permis de séjour de courte durée (moins de 12 mois) ne sont pas concernées par l'initiative.

### 2. Réduire la croissance démographique dans les pays en voie de développement

L'initiative exige par ailleurs qu'au minimum 10% du budget de l'aide suisse au développement – 130 millions de francs – soient investis dans des projets de planification familiale volontaire. Sous planification familiale, les auteurs de l'initiative entendent la promotion de cours d'éducation sexuelle et l'accès facilité aux moyens contraceptifs, ainsi que le financement de la recherche, de l'information et de l'administration nécessaires à cette fin. Ne sont pas concernés, selon les explications disponibles sur le site internet de l'initiative, la construction et l'exploitation d'installations scolaires et d'hôpitaux, ainsi que des projets servant exclusivement à la santé reproductive, comme par exemple les programmes de santé prénatale ou postnatale pour améliorer la survie de la mère et de l'enfant.<sup>29</sup>

### 3. Préserver les ressources naturelles en réduisant la croissance démographique

Le but premier de l'initiative Ecopop est de ramener le nombre d'habitants de la Suisse et d'autres pays à un niveau « compatible avec la préservation durable des ressources naturelles ». <sup>30</sup> Les auteurs de l'initiative voient dans l'immigration la cause principale de l'augmentation de la mobilité et des surfaces bâties.<sup>31</sup> La consommation d'énergie serait aussi, d'après eux, essentiellement due à l'augmentation de la population.<sup>32</sup> « Ces 40 dernières années, l'approche stratégique adoptée par les Verts quant à la réduction de la consommation et la promotion de la technologie verte a malheureusement échoué en raison de sa partialité », disent-ils.<sup>33</sup>

## Appel à rejoindre l'alliance contre Ecopop

La courte majorité en faveur de l'initiative UDC sur l'immigration pèse sur les relations entre la Suisse et ses voisins européens et entre les habitants des zones rurales et urbaines, à l'intérieur de la Suisse. Elle restreint les droits des résidents sans passeport suisse. La Suisse conservatrice a relégué la Suisse ouverte et progressiste dans le camp minoritaire. La protection des salaires, des locataires et des paysages n'y gagne rien. Au contraire : l'instigatrice de l'initiative, l'UDC, refuse toutes les améliorations en matière d'aménagement du territoire, de politique des transports, ainsi que sur les marchés du logement et du travail.

L'initiative Ecopop, mise en votation fin 2014, va encore plus loin dans le repli sur soi. A la différence de l'initiative UDC, elle fixe des limites contraignantes et basses à l'immigration. Elle veut affecter 10 % du budget de la coopération au développement au planning familial. Au lieu de renforcer les droits et la formation des femmes à l'échelle mondiale, elle veut contrôler le taux des naissances.

Nous ne voulons pas qu'Ecopop nous enfonce davantage dans un cul-de-sac, mais bien trouver de réelles solutions majoritaires pour réguler les marchés du logement et du travail et protéger la nature et le paysage – par exemple avec l'initiative des syndicats pour un salaire minimum, qui est soumise au scrutin populaire le 18 mai déjà. Ou avec l'initiative pour une économie verte, qui veut réduire notre empreinte écologique. Des décisions importantes doivent être prises au niveau de la loi sur l'aménagement du territoire, de la politique fiscale ou des transports et nous ne voulons pas les céder aux forces conservatrices. Cette initiative n'est ni écologique ni solidaire.

Avec une alliance pour une Suisse ouverte, nous voulons raffermir les forces progressistes du pays. Ce n'est pas le repli qui nous fera avancer mais une politique économique et des ressources durables, la formation, la justice distributive et la solidarité. [Rejoignez l'alliance pour une Suisse ouverte – Non à Ecopop](#). Nous vous contacterons dès que possible.

Au nom de la direction des Verts suisses et de la direction des Jeunes Verts

Regula Rytz et Adèle Thorens  
Co-présidentes

Ilias Panchard, Lena Frank,  
Andreas Lustenberger  
Co-présidence



## Répertoire des sources

- <sup>1</sup> Propre compilation avec les données de l'Office fédérale de la statistique (OFS) (2013) STAT-TAB, Utilisation du territoire et du paysage, Statistique de la superficie, Nomenclature standard (NOA S04). [Lien](#). Chiffres sur la population d'OFS (2013) Statistique de la superficie, Surface d'habitat et d'infrastructure par habitant, Cantons / villes (su-b-02.02-sf-ks-noas04). [Lien](#).
- <sup>2</sup> Données de l'Office fédéral de la statistique (OFS) (2013) Nouveaux bâtiments avec logements, nouveaux logements selon catégorie de bâtiment; évolution (je-d-09.04.03.01.01). [Lien](#). Aperçu dès 2006: [lien](#).
- <sup>3</sup> Données de l'Office fédérale de la statistique (OFS) (2013) Transport de personnes: mouvements et prestations des véhicules (je-f-11.04.01.01). [Lien](#). Explication de l'OFS des « prestations de transport »: Les *prestations de transport* sont la somme des kilomètres parcourus par des personnes et renseignent sur les prestations fournies par un moyen de transport. Cet indicateur est à privilégier pour étudier les effets du trafic sur l'environnement et l'utilisation des infrastructures. ([Lien](#))
- <sup>4</sup> Voir OFS (2014) Mobilité et Transport – Panorama. P. 1. [Lien](#).
- <sup>5</sup> Voir OFS (2013) La pendularité en Suisse 2011. P. 2. [Lien](#).
- <sup>6</sup> Voir OFS (2014) Mobilité et Transport – Panorama. P. 1. [Lien](#).
- <sup>7</sup> Données d'OFS (2013) Consommation finale d'énergie, par agent énergétique (je-f-08.03.01.01). [Lien](#).
- <sup>8</sup> Données d'OFS (2013) Evolution des données démographiques (je-f-01.01.01.01). [Lien](#).
- <sup>9</sup> Données d'OFS (2013) Consommation finale d'énergie, par agent énergétique (je-f-08.03.01.01). [Lien](#).
- <sup>10</sup> Données d'OFS (2013) Evolution des données démographiques (je-f-01.01.01.01). [Lien](#).
- <sup>11</sup> Ernst Basler+Partner (2013) Ressourceneffizienz Schweiz. S. 21. Im Auftrag des BAFU. [Link](#).
- <sup>12</sup> Ecopop (2012) Explications de l'initiative populaire d'Ecopop. P. 1. [Lien](#). (Existe seulement en allemand)
- <sup>13</sup> Suisse: 5.01gha; Burkina Faso: 1.53gha, Congo: 1.08gha. Borucke, Michael et al. (2013) Accounting for demand and supply of the biosphere's regenerative capacity: The National Footprint Accounts' underlying methodology and framework Ecological Indicators. S. 527-528. [Lien](#).
- <sup>14</sup> Calcul : Comme notre empreinte écologique est environ trois fois trop élevé, il faudrait réduire la population suisse par trois, donc de 8 millions à 2.7 millions (soit : moins de 5.3 millions).
- <sup>15</sup> Voir OFS (2013) La Population de la Suisse 2012. P. 5. [Lien](#).
- <sup>16</sup> Voir la citation de Heinz Brand, conseiller national UDC : „Ein Rohstoffhändler, der beispielsweise jährlich drei Millionen Franken verdient, wird auch künftig problemlos seine Familie nachkommen lassen können. Ausländer, die für jeweils einen Kurzaufenthalt wie eine Saison in der Schweiz arbeiten, sollen nur noch die Kurzaufenthaltsbewilligung ohne Recht auf Familiennachzug erhalten – egal woher sie kommen.“ (Tagesanzeiger, 12.2.14, [Lien](#))
- <sup>17</sup> Direction du développement et de la coopération (DDC) (2013) Rapport annuel 2012. Statistiques, p. 20-21. [Lien](#).
- <sup>18</sup> DDC (2013) Rapport annuel 2012. Statistiques, p. 9. [Lien](#).
- <sup>19</sup> OFS (2013) Suisses établis à l'étranger selon le pays de résidence. [Lien](#).
- <sup>20</sup> Swisscleantech (2013) Swisscleantech favorise le tournant de ressources. Communiqué du 20.8.13. [Lien](#). ÖBU (2013) Die Schweiz nun auch im globalen Netzwerk für Nachhaltigkeit. Medienmitteilung vom 20.8.14. [Lien](#).
- <sup>21</sup> Der Landbote (2014) „Der Unterhalt wurde vernachlässigt“. Entretien. 15.1.14. [Lien](#)
- <sup>22</sup> Chiffres de : ARE (2012) Aménagement du territoire : tendances et défis. Chiffres et données de référence pour le Projet de territoire Suisse. [Lien](#).
- <sup>23</sup> Recommandations de : ARE (2012) Promotion économique et développement durable dans les cantons. Auteure : Adèle Thorens. [Lien](#).
- <sup>24</sup> Horisberger, Kathy (2012) „Jede Institution bildet je nach Potenzial aus“. Entretien avec Susanne Hochuli, directrice de la santé, canton Argovie. [Lien](#).
- <sup>25</sup> UN Data, Total Fertility Rate World, [Lien](#).
- <sup>26</sup> Le taux de mortalité infantile a été réduit par 47% depuis 1990 au lieu des 2/3 envisagés. Voir UN (2013) The Millennium Goals Report – Goal 4: Reduce child mortality. [Lien](#). Le taux de mortalité maternelle varie fortement entre les régions et il est encore loin de l'objectif envisagé selon UN (2013) The Millennium Goals Report – Goal 5: Improve maternal health. Target 5.A. [Lien](#).
- <sup>27</sup> Voir l'Office fédérale des migrations, Statistiques des étrangers et de l'asile, p. 14-15. [Lien](#)
- <sup>28</sup> Ecopop (2013) Communiqué du 23.10.13. [Lien](#).
- <sup>29</sup> Ecopop (2012) Erläuterungen zur Volksinitiative von Ecopop. P. 2. [Lien](#). (Existe seulement en allemand)
- <sup>30</sup> Ecopop – Texte de l'initiative, alinéa 1. [Lien](#).
- <sup>31</sup> Ecopop (2013) Communiqué du 23.10.13. [Lien](#).
- <sup>32</sup> Büeler, Benno (2014) „Die Erde auf Überlast“. NZZ, 16.1.14, S. 23. [Lien](#).
- <sup>33</sup> Ecopop (2014) Communiqué du 1.3.14. [Lien](#).



## Prise de position de SANTÉ SEXUELLE Suisse sur l'initiative Ecopop Lausanne/Berne, 7 mai 2014

### L'initiative Ecopop

L'initiative Ecopop « Halte à la surpopulation – oui à la préservation durable des ressources naturelles » demande la limitation du solde migratoire annuel en Suisse à 0,2 % de la population résidante permanente et l'attribution de 10 % au moins du budget de l'aide au développement pour promouvoir la planification familiale volontaire. À cet effet, le comité d'initiative propose une modification de l'art. 73 de la Constitution.<sup>1</sup> L'initiative a été lancée par ECOPOP (ECOlogie et POPulation), une organisation environnementale « politiquement indépendante », dont l'objectif est de « préserver les ressources naturelles et la qualité de vie en Suisse et dans le monde pour les générations futures ». ECOPOP « agit depuis plus de 40 ans contre la surpopulation et son impact sur l'environnement ».<sup>2</sup> L'initiative a été déposée le 2.11.2012 avec le nombre requis de signatures et sera soumise au vote populaire probablement à la fin de 2014 ou pendant le premier semestre de 2015.

### Position du Conseil fédéral

Dans son message du 23 octobre 2013, le Conseil fédéral recommande de rejeter l'initiative Ecopop sans contre-projet. Il retient que « que les objectifs et le contenu de l'initiative ne sont compatibles ni avec l'actuelle politique de la Suisse en matière de migrations ni avec la pratique suisse dans le domaine de la coopération internationale au développement. »<sup>3</sup> À la demande que 10 % au moins du budget de l'aide au développement soit consacré au financement de mesures visant à encourager la planification familiale volontaire, le Conseil fédéral rétorque que l'expérience de longue date de la Suisse en matière de coopération au développement montre que des mesures spécifiques prises isolément ne sont pas adéquates.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Texte de l'initiative

La Constitution fédérale est modifiée comme suit:

**Art. 73a (nouveau) Population**

<sup>1</sup> La Confédération s'attache à faire en sorte que la population résidant en Suisse ne dépasse pas un niveau qui soit compatible avec la préservation durable des ressources naturelles. Elle encourage également d'autres pays à poursuivre cet objectif, notamment dans le cadre de la coopération internationale au développement.

<sup>2</sup> La part de l'accroissement de la population résidant de manière permanente en Suisse qui est attribuable au solde migratoire ne peut excéder 0,2 % par an sur une moyenne de trois ans.

<sup>3</sup> Sur l'ensemble des moyens que la Confédération consacre à la coopération internationale au développement, elle en affecte 10 % au moins au financement de mesures visant à encourager la planification familiale volontaire.

<sup>4</sup> La Confédération ne peut conclure de traité international qui contreviendrait au présent article ou qui empêcherait ou entraverait la mise en œuvre de mesures propres à atteindre les objectifs visés par le présent article.

<sup>1</sup> www.ecopop.ch

<sup>2</sup> Message du Conseil fédéral concernant l'initiative populaire

« Halte à la surpopulation – oui à la préservation durable des ressources naturelles », du 23 octobre 2013

## Position de SANTÉ SEXUELLE Suisse

---

L'initiative Ecopop préconise l'encouragement de la « planification familiale volontaire » dans le cadre de la coopération au développement, en tant qu'une des deux mesures visant à contenir la surpopulation pour préserver durablement les ressources naturelles. Avec la planification familiale, l'initiative aborde un aspect important de la santé et des droits sexuels et reproductifs – le domaine d'engagement de SANTÉ SEXUELLE Suisse. **Membre accrédité de l'International Planned Parenthood Federation (IPPF) et organisation de référence en Suisse en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, SANTÉ SEXUELLE Suisse a donc pris le texte de l'initiative sous la loupe, plus spécialement la revendication de la planification familiale volontaire. Elle arrive à la conclusion que l'initiative Ecopop doit être rejetée.**

## NON à l'initiative Ecopop en rapport avec la planification familiale volontaire

---

L'initiative Ecopop doit être refusée pour les motifs suivants :

1. **L'initiative considère la planification familiale comme moyen de limiter la croissance démographique dans les pays en développement et non pas comme un élément constitutif des droits de l'être humain.**
2. **Focalisée sur la limitation de la croissance démographique, l'initiative néglige les autres composantes centrales du programme d'action du Caire, marquant un pas en arrière par rapport au consensus du Caire de 1994.**
3. **En sortant la planification familiale du contexte global de la santé sexuelle et reproductive et des droits correspondants, l'initiative rate sa cible.**
4. **Avec ses revendications rigides, l'initiative Ecopop hypothèque l'engagement pris par la Suisse dans le cadre de la coopération au développement en faveur d'un soutien global à la santé et aux droits sexuels et reproductifs.**
5. **La demande d'un contrôle des naissances dans les pays en développement et d'un engagement financier correspondant de la DDC est en contradiction avec le débat actuel sur l'agenda global post-2015.**

**1.** L'initiative Ecopop a pour double objectif de stabiliser la croissance démographique afin de préserver durablement les ressources naturelles. Le Conseil fédéral a reconnu que ce double objectif obéissait au principe de l'unité de la matière, condition sine qua non pour que l'initiative soit déclarée valide.<sup>5</sup> La « planification familiale volontaire » est une des deux mesures préconisées le réaliser. SANTÉ SEXUELLE Suisse estime qu'il est contre-indiqué de faire du contrôle des naissances, pris isolément, un remède pour limiter la hausse de la population. Pour elle, la planification familiale est un droit dont toute personne peut se prévaloir pour déterminer si, quand et combien d'enfants elle veut avoir. Un droit sexuel valable pour

---

<sup>5</sup> Message du Conseil fédéral

tous, aussi pour les groupes vulnérables. **Les droits sexuels sont fondés sur les droits de l'être humain ; ils sont universels et ne servent aucun objectif supérieur.**

**2.** Le programme d'action du Caire est une référence importante pour les questions relatives à la planification familiale. Il a été approuvé par 179 pays, parmi lesquels la Suisse, en 1994 au Caire, lors de la Conférence onusienne sur la population mondiale. La santé reproductive, y inclus la planification familiale, y est mentionnée au même titre que l'égalité des sexes, l'autonomisation (empowerment) des femmes et l'accès à la formation, surtout des filles, comme champ d'action central pour un développement durable de la population. Le programme d'action du Caire a marqué un changement de paradigme dans la politique démographique et développementale, en axant cette politique non plus prioritairement sur des chiffres démographiques, mais sur les droits de l'être humain. **L'initiative Ecopop par contre invoque le contrôle des naissances comme seule mesure propre à stabiliser l'accroissement de la population, ce qui revient à faire un pas en arrière par rapport à 1994.**

**3.** Pour SANTÉ SEXUELLE Suisse, la planification familiale est une composante importante de la thématique plus large de la santé et des droits en matière sexuelle et reproductive et doit être traitée en tant que telle. SANTÉ SEXUELLE Suisse plaide pour une amélioration de l'accès à la planification familiale pour tous, notamment pour les groupes vulnérables. D'autres thèmes y sont étroitement associés, comme la prévention du VIH/sida et des autres infections sexuellement transmissibles, l'accès au suivi médical pendant la grossesse et à l'accouchement, les violences sexuelles, l'égalité des sexes et l'éducation sexuelle. Dans l'initiative Ecopop en revanche, la planification familiale est définie au sens étroit comme la mise à disposition de moyens de contraception, d'une information et d'un conseil correspondants.<sup>6</sup> **Or, comme la réalité dans les pays en développement l'a amplement démontré et le démontre encore, la fourniture de moyens de contraception ne suffit pas pour permettre aux femmes de décider si et quand elle souhaite avoir des enfants. La pauvreté, l'égalité des sexes, l'empowerment des femmes et des filles, l'accès aux services de santé, sont des facteurs de décision tout aussi importants.** Mentionnons à ce propos le rapport thématique 2013 du Fonds des Nations Unies pour la population UNFPA, qui est consacré à la grossesse chez l'adolescente. On y lit que les principales causes des grossesses non désirées chez les jeunes femmes sont, outre le manque de moyens de contraception, la discrimination sexuelle, les violences sexuelles et le mariage forcé. Pour prévenir les grossesses non désirées, l'UNFPA insiste sur la nécessité de renforcer les droits des femmes, d'investir dans la formation des filles et dans l'accès à l'emploi, de lutter contre la discrimination et les violences sexuelles, d'interdire les mariages forcés et d'offrir une éducation sexuelle globale. C'est dire que l'accès aux moyens de contraception et aux services médicaux ne suffit pas. **Il faut bien plutôt s'attaquer aux causes structurelles, aux déterminants économiques, sociaux et culturels, qui empêchent les femmes de faire valoir leurs droits.**

<sup>6</sup> Site Ecopop et Message du Conseil fédéral

4. La Suisse s'engage en faveur de la santé et des droits sexuels et reproductifs dans le cadre de la coopération au développement. Elle s'engage tout particulièrement en faveur de la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et du programme d'action du Caire. Sa position sur l'agenda post-2015 évoque également le thème de la santé et des droits sexuels et reproductifs. Faute de données chiffrées probantes, il est cependant difficile d'établir quels montants de l'aide au développement sont actuellement investis dans la santé reproductive et la planification familiale. Vu ce manque de transparence, qu'il s'agira de corriger dans un premier temps, **prôner la planification familiale hors du contexte plus large de la santé sexuelle et reproductive est dénué de sens. Pire, la démarche peut s'avérer contre-productive et empêcher l'adoption et le financement de mesures globales qui permettraient d'améliorer durablement l'accès à la planification familiale.**

5. Finalement, la demande d'un contrôle des naissances dans les pays en développement et d'un engagement financier correspondant de la DDC est en contradiction avec le débat actuel sur l'agenda global post-2015, le cadre de référence futur pour le développement durable. **Le nouvel agenda devra inclure la santé et les droits sexuels et reproductifs, compte tenu du fait que cette thématique est étroitement liée à des enjeux majeurs comme la mise en œuvre des droits de l'homme, la lutte contre la pauvreté, l'abolition des inégalités et l'autodétermination des femmes.**

## Conclusion

---

SANTÉ SEXUELLE rejette l'initiative Ecopop, qui isole la planification familiale du contexte global de la santé sexuelle et reproductive et des droits correspondants. En préconisant cette mesure à sens unique, l'initiative empêche en outre des progrès durables. L'initiative est tout aussi dubitable du point de vue des droits fondamentaux de l'être humain, dès lors qu'elle répond à la question de la préservation des ressources naturelles par la ségrégation et la limitation, sans remettre en cause l'exploitation de ces ressources et le comportement de consommation en Suisse. Le processus « agenda post-2015 », qui reprend en les développant les objectifs du millénaire et en intégrera aussi de nouveaux, est l'occasion unique de relever quelques-uns des défis mentionnés. SANTÉ SEXUELLE Suisse s'engage d'ores et déjà pour que la santé et les droits en matière sexuelle et reproductive, y inclus la planification familiale, ainsi que la lutte contre les inégalités, figurent dans l'agenda post-2015.

## Liens

---

<http://www.ecopop.ch/ioomla/index.php/fr>

Message du Conseil fédéral concernant l'initiative Ecopop

<http://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2013/8693.pdf>